



Ville de

Mieux vivre à Cysoing

LE PLU



LE PROJET
SE MET
EN PLACE

CYSOING

Bulletin Municipal
Décembre 2015 - N°35

JEUNESSE

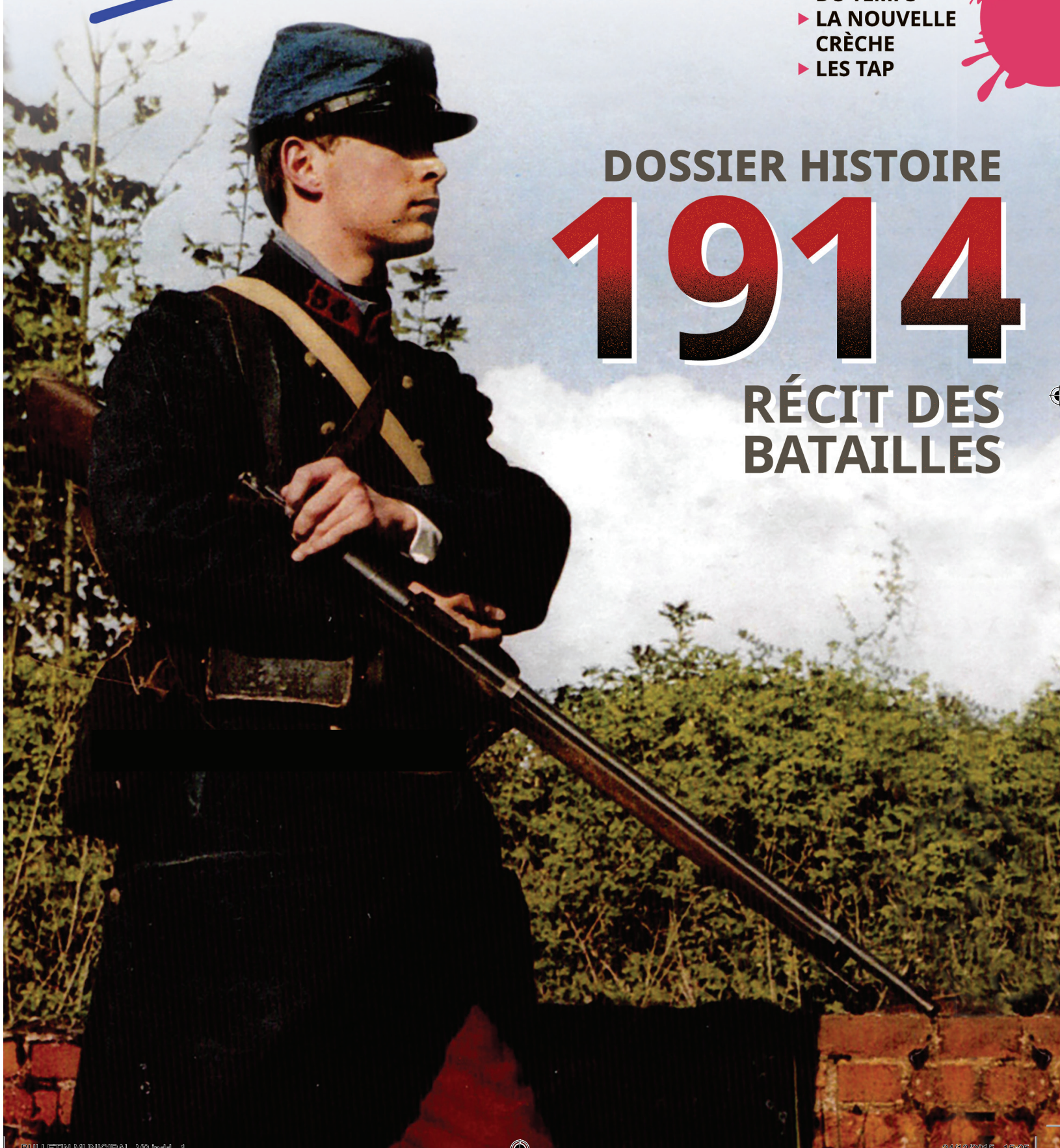
- ▶ LES EMPLOIS DU TEMPS
- ▶ LA NOUVELLE CRÈCHE
- ▶ LES TAP



DOSSIER HISTOIRE

1914

RÉCIT DES
BATAILLES





Mes Chers Concitoyens,

De nombreux mois se sont écoulés depuis notre dernier bulletin municipal et dans l'attente du nouveau site internet de la commune, il est plus que temps de renouer avec cet outil de communication permettant à la Municipalité de vous tenir informés de l'évolution de votre commune et des projets en cours et à venir.

L'année 2015 se termine. A bien des égards, elle fut particulièrement éprouvante pour nous tous. Au mois de janvier, les attentats de Charlie Hebdo nous ont rappelé la réalité d'un monde perturbé par la montée des fondamentalismes. Ayant pour terreau des pays soumis aux conflits et à la pauvreté, c'est par le terrorisme que ce fondamentalisme religieux s'est exporté en Europe et notamment en France. Pensant le pire derrière nous, les terribles événements du mois de novembre, nous ont de nouveau plongés dans l'horreur. Nous avons tous été touchés de près ou de loin par ces attentats et je voudrais, comme j'ai pu le faire le 15 novembre dernier lors d'une cérémonie recueillie autour du monument de la rue du 14 juillet, redire toute notre reconnaissance envers notamment les pompiers, les personnels médicaux, les forces de gendarmerie et de police et tous ceux qui ont eu une action de solidarité lors des attentats.

A notre niveau, nous appliquons les directives du Préfet dans le cadre du plan vigipirate et resterons vigilants.

Cette période difficile à vivre ne doit cependant pas nous éloigner de nos objectifs visant le « Bien Vivre à Cysoing ».

Dans le domaine de la jeunesse, avec une année de recul, on peut se féliciter de la réussite des nouvelles activités périscolaires, permettant aux enfants de nos deux écoles, un véritable épanouissement dans les domaines sportifs, culturels ou citoyen.

Outre les changements de direction et je tiens à rendre une nouvelle fois hommage à M. PETIT et Mme

CICHY pour le travail accompli dans les écoles et à qui j'ai eu le plaisir de remettre la médaille de la ville, le grand changement pour nos enfants, fut la classe le mercredi à la place du samedi. Dans un souci constant d'écoute de chacun, nous avons souhaité répondre aux attentes d'une large majorité des parents, dans la mesure où cette décision correspondait aussi à l'intérêt des enfants.

Toujours dans le domaine de la jeunesse, je tiens à saluer le travail d'Alain Boquelet dont la pugnacité aura permis, en ce début de mandat, d'aboutir deux projets importants : **l'extension de l'école Yann Arthus-Bertrand** dont les travaux seront finalisés d'ici septembre 2016 et **l'ouverture de la crèche halte-garderie** au début du mois d'octobre. Trente berceaux dont vingt-deux pour la commune et la création prochaine d'un relais pour nos assistantes maternelles, permettront d'offrir à toutes nos jeunes mamans, le choix et les conditions optimales de garde pour leurs enfants.

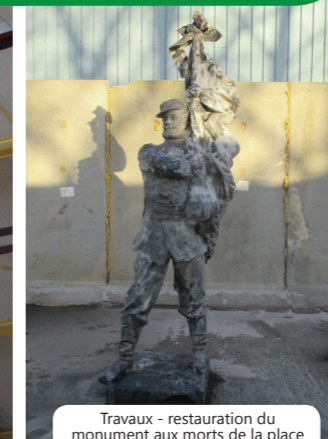
Enfin, un grand satisfécit au **Conseil Municipal des Enfants** qui, par ses actions innovantes nous rappellent notamment à la citoyenneté (« ramasser c'est pas sorcier ») au civisme en verbalisant les « sans gêne » et à la solidarité, envers les seniors de la maison de retraite par exemple ou lors du Téléthon.

Je ne peux terminer cet éditorial sans évoquer trois sujets d'importance : tout d'abord **la révision du Plan Local d'Urbanisme** dont les travaux en cours vous ont permis, lors des ateliers débats, de vous exprimer sur l'avenir de CYSOING, dans un souci de co-construction du projet et de démocratie participative. D'autres réunions seront organisées, par ailleurs, vous pouvez toujours émettre des idées grâce à la boîte à idée située en mairie.

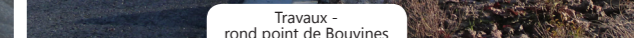
Ensuite **le parc d'activités « Innovapark »** : les travaux de



Travaux - nouveaux paniers de basket
salle William Penny Brookes



Travaux - restauration du
monument aux morts de la place



Travaux -
rond point de Bouvines

la deuxième phase d'aménagement débiteront, si tout va bien, à la fin du printemps. Doit-on rappeler les nombreux atouts de ce projet mené par notre Communauté de Communes Pévèle-Carembault (CCPC) : nouveaux emplois et services de proximité, dynamisme de la commune, retombées fiscales, amélioration des conditions de traversée de la commune... ?

Terminons par **la CCPC**. Après deux années de travail intense et un grand débat public, les compétences initiales des cinq intercommunalités dont elle est issue, seront harmonisées d'ici la fin d'année. Outre celles qui sont imposées par la loi, comme par exemple le développement économique ou la gestion des ordures ménagères, le choix des compétences exercées par l'intercommunalité doit répondre aux critères fixés par notre Président Jean-Luc Detavernier : faire mieux à plusieurs, dans un souci d'économie et de rationalisme. Dans la période de restriction budgétaire que nous traversons et qui nous impose plan d'économie et efforts collectifs (c'est à dire partagés par tous), les économies d'échelle et les transferts de charges pertinents sont les bienvenus. D'ailleurs, sans démagogie mais dans un souci d'accorder les paroles et les actes, nous avons décidé de baisser de 10% les indemnités des élus (qui, soit dit en passant, avaient déjà une indemnité plus faible que l'indemnité maximale autorisée...).

La baisse des dotations que nous impose l'Etat, sans pour autant alléger nos charges, bien au contraire... est trop rapide pour être absorbée par des budgets déjà trop contraints et nous impose de dégager de nouvelles marges de manœuvre afin de financer les projets d'investissement. Mais notre équipe aime relever des défis quand il s'agit de votre bien-être, comptez donc sur notre totale implication.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2016 !

Votre maire,
Benjamin DUMORTIER

SOMMAIRE

- 2 **ÉDITORIAL**
- 4 **PLAN LOCAL D'URBANISME**
- 6 **FINANCES**
- 7 **TRAVAUX**
- 8 **JEUNESSE**
 - ▶ Emplois du temps
 - ▶ Nouvelle crèche ▶ T.A.P.
- 11 **RÉTROSPECTIVE**
- 16 **JUMELAGE**
- 17 **FÊTE AU CHÂTEAU**
- 18 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
- 20 **VIE ÉCONOMIQUE**
- 22 **TRIBUNE**
- 23 **CIVISME**
- 24 **SÉCURITÉ**
- 26 **VIE DES QUARTIERS**
- 28 **ASSOCIATIONS - 2 CV**
- 30 **Dossier HISTOIRE**
- 36 **Développement durable**

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Cysoing

Concomitamment à l'élaboration du SCOT de l'arrondissement de Lille, la municipalité a fait le choix de réviser son document de planification afin d'envisager sereinement l'avenir de Cysoing et des Cysoisiens.

L'élaboration du PLU

L'intervention de plusieurs acteurs :

La procédure est menée à l'initiative et sous la responsabilité de la commune avec l'aide du cabinet d'études Urbycom qui assure l'assistance technique. Des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, communauté de communes...) sont également associés à ce travail.

Mais les résultats doivent être le fruit de la réflexion et de la volonté du Conseil Municipal et de tous les habitants de Cysoing via la concertation : informations sur le site internet, l'affichage en mairie, ouverture d'un registre, installation d'une boîte à idées... Ainsi, les habitants de la commune pourront apporter leurs remarques tout au long de la procédure.

Un véritable projet communal

Après un diagnostic précis du territoire et de son fonctionnement, des enjeux ont été ressortis qui permettront de fixer les orientations de l'aménagement et du développement communal pour les prochaines années.

Le projet de plan local d'urbanisme sera élaboré et soumis à enquête publique avant son approbation définitive par le conseil municipal en 2017.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Par ce document, il s'agit de dessiner ensemble l'avenir de Cysoing pour les dix ans à venir.

Le plan local d'urbanisme va permettre à la commune de définir un cadre de référence pour les futures actions de développement à mener dans les domaines de l'habitat, de l'économie, de protection de l'environnement, d'équipements publics ou de transport.

- Il fixera donc les règles de l'aménagement urbain et naturel sur tout le territoire de la commune.

- Il servira de référence à l'instruction de diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalable, permis d'aménager,...)

La composition du PLU

Le PLU est composé de cinq documents obligatoires :

- **Le rapport de présentation**, qui établit le diagnostic communal, présente les justifications des dispositions du PLU et les incidences du document sur l'environnement ;
- **Le PADD**, qui définit les orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune ;
- **Les orientations d'aménagement et de programmation**, qui exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur et aménager des secteurs de son territoire ;
- **Le zonage**, qui délimite les différentes zones sur le territoire communal ;
- **Le règlement**, qui fixe les règles applicables au sein de ces différentes zones.



Informations

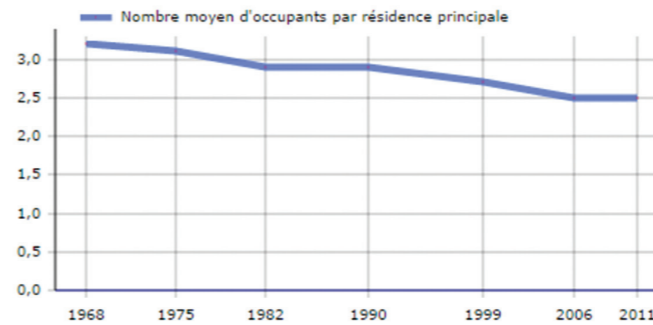
Ci-dessous, quelques données évoquées lors des 2 ateliers participatifs déroulés à Cysoing dans le cadre du PLU.

En 2011, 2,48 personnes par ménage.

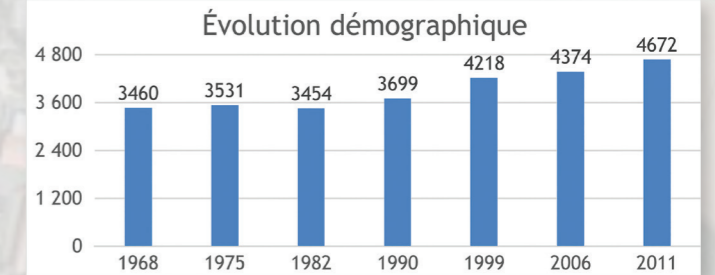
► France : 2,3

Conséquence de cette diminution : construire plus pour accueillir un même nombre d'habitants

FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



Ce graphique fournit une série longue. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2013. Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2006 et RP2011 exploitations principales.



Synthèse économie

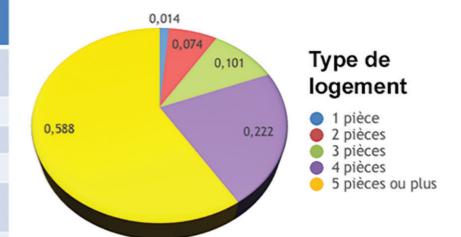
	Cysoing		CC de Pévèle Carembaut	
	2011	2006	2011	2006
Ensemble	3 063	2814		
Actifs en %	73,80%	74,20%	69,4%	63,2%
Dont				
Actifs ayant un emploi en %	68%	68,00%	59,6%	50,5%
Chômeurs en %	6,20%	6,10%	9,36%	11,1%
Inactifs en %	26,20%	25,80%	30,6%	36,8%
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	11,80%	11,50%	9,4%	13,5%
Retraités ou préretraités en %	8,70%	7,30%	9,4%	7,9%
Autres inactifs en %	6%	7%	11,8%	15,3%

Analyse de l'Habitat

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Résidences principales	1 061	1 118	1 193	1 281	1 540	1 734	1 882
Résidences secondaires et logements occasionnels	22	20	28	29	11	2	3
Logements vacants	54	48	55	60	47	54	92
Ensemble	1 137	1 186	1 276	1 370	1 598	1 790	1 978

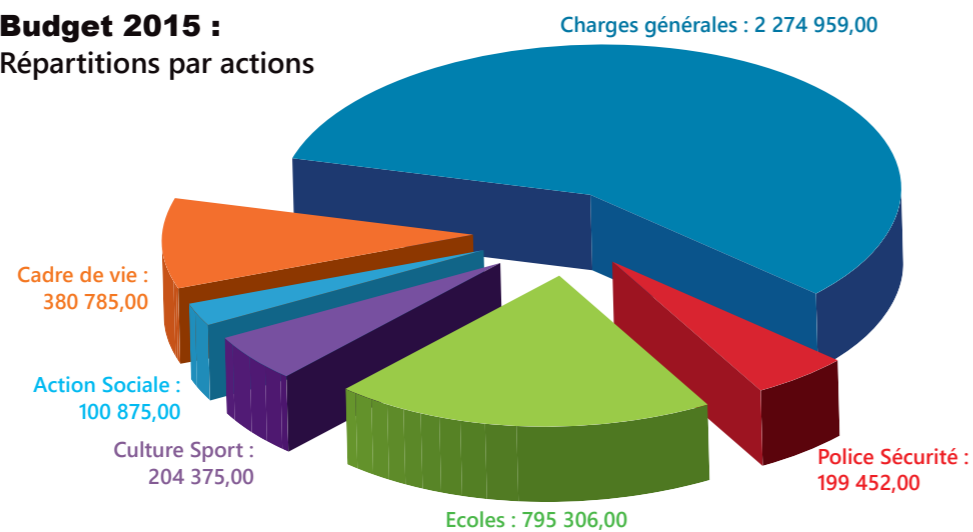
% Evolution population + 2% - 2,2% +7% +14% +3,7% +6,8%
 % Evolution Habitat + 4,3% + 7,6% + 7,4% + 16,7% + 12% + 10,5%

2011	Cysoing		CC de Pévèle Carembaut	
	Nombre	%	Nombre de personnes	%
Ensemble	1882	100%	2099	100%
Propriétaire	1339	71,2%	1639	75,1%
Locataire	492	26,2%	437	22,52%
dont d'un logement HLM loué vide	120	6,4%	134	8,06%
Logé gratuitement	51	2,7%	23	2,36%



Un registre visant à recueillir vos remarques éventuelles et une boîte à idées sont à votre disposition en mairie.

Budget 2015 :
Répartitions par actions



Vous n'êtes pas sans ignorer que le Gouvernement a décidé la mise en place d'un pacte dit de responsabilité.

Ce dernier a pour vertueux objectif le principe du rétablissement des finances publiques qui sont, il faut le reconnaître depuis de très nombreuses années, dans un piteux état ; nous ne retracerons pas ici la longue liste des déficits et des engagements financiers de l'État qui pèse sur l'ensemble de notre population, cela serait trop long, trop ennuyeux et sans doute trop déprimant.

Pour parvenir à cet objectif, le Gouvernement a décidé un plan d'économie, construit sur 4 ans, atteignant 50 milliards d'euros en 2017. Cela se traduit notamment par la **diminution drastique et brutale des dotations versées à l'ensemble des collectivités territoriales dont CYSOING**, soit un volume total de baisse cumulée sur la période 2014-2017 de **28 milliards d'euros**.

Alors qu'il nous apparait, bien sûr, légitime de participer à l'effort de redressement, il n'est cependant pas possible de rester sans réagir devant une mesure d'**une telle brutalité** qui compromet nos grands équilibres budgétaires et notre politique d'investissement.

Il est important de rappeler que toutes les collectivités sont tenues de voter un budget en équilibre ce qui n'est pas le cas de l'État qui adopte un budget avec un équilibre qu'il détermine (impasse budgétaire) ; La différence est subtile mais c'est elle qui permet le vote d'un budget en déséquilibre.

Alors, si l'État décide en plus de la diminution des dotations le transfert de charges supplémentaires, comment une ville peut-elle maintenir son action

publique, comment une ville peut-elle garantir son niveau d'investissement et par là même favoriser, par le canal de la commande publique, la relance de l'économie ?

La question reste posée pour la plupart d'entre nous et est d'ailleurs posée aussi par la **Cour des Comptes** qui s'alarme devant la chute de l'investissement local !

A CYSOING cette question a été posée : **Comment continuer à garantir un service public de qualité et réaliser notre programme d'investissement sans devoir augmenter de façon drastique les impôts locaux ?** Notre première action déléguée a été de diminuer nos indemnités sur un volume d'environ 10%. Nous avons également mené un travail d'analyse des postes de dépenses et voté dans le budget 2015 un plan d'économies de 100 000 €. Une volonté de mutualisation des actions par la mise en place de groupements de commandes avec la communauté de communes est également envisagée.

À titre d'illustration nous citerons en premièrement la plus visible (ndlr : terme employé à dessein), l'extinction de l'éclairage public cet été. Action qui sera reconduite dès le printemps 2016 et qui devrait avec la mise en place d'un programme de rénovation (Led) être transformée plus en gestion de modulation qu'en perception d'extinction. Puis, l'effort consenti par l'ensemble du tissu associatif de la commune qui a compris et admis que l'effort de redressement les concernait également. Nous tenons en écrivant ce propos à les remercier très sincèrement.

Nous avons de manière implicite institué ce que nous

pourrions appeler un véritable Plan Pluriannuel de Dépenses Contenues qui vise à stabiliser voire à diminuer l'ensemble de nos postes de dépenses de fonctionnement d'une part et travaillons actuellement à la réactualisation de notre politique tarifaire qui n'a pas variée depuis 2008 d'autre part. A ce sujet nous vous annonçons la création à venir, d'une modulation tarifaire des services en fonction d'un taux d'effort des familles.

Enfin pour garantir les marges de manœuvre et le financement de notre section d'investissement qui reprend pour partie les engagements municipaux nous avons du consentir à une augmentation légère de la fiscalité de 3%.

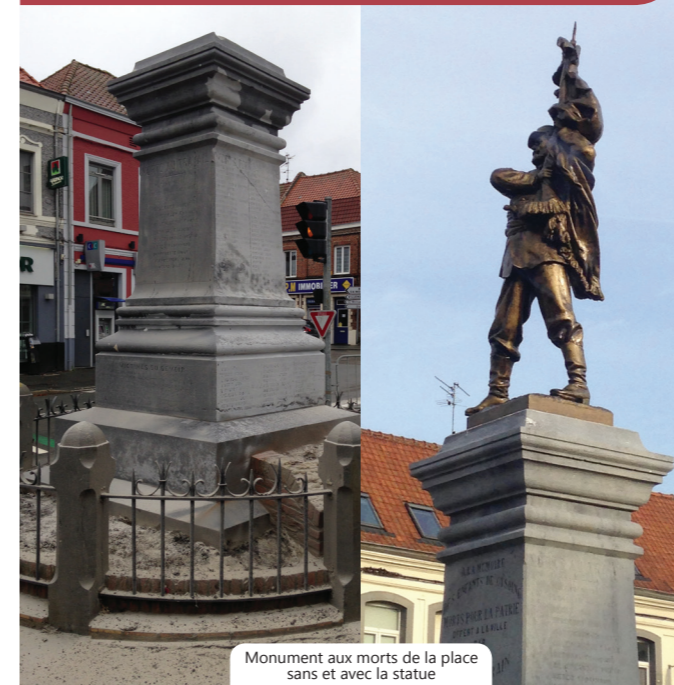
Vous le voyez, à contrario de l'État qui gesticule et ne se réforme pas, nous avons su mesurer l'impact pour en atténuer le plus possible ses effets.

Malheureusement, rien ne peut se faire tout seul et votre concours est important pour participer à votre manière dans vos gestes quotidiens et citoyens à cet effort.

Nous pensons au balayage de votre trottoir et du fil d'eau, au ramassage des déjections canines, au déneigement de votre trottoir, à l'absence de dépôts sur le domaine public notamment après le passage des encombrants pour les gestes quotidiens, mais aussi à la mise en place d'un pédibus, à la mise en place par les parents d'une surveillance pour la traversée des enfants, au respect des horaires pour la garderie,... en tant que gestes citoyens.

Ensemble nous pourrions ainsi maintenir, c'est l'engagement que nous avons pris, une fiscalité la plus basse possible et préserver un niveau de service public de qualité.

Travaux dans la commune



ATTENTION : CHANGEMENT D'EMPLOI DU TEMPS !

8h20

Ouverture des portes par les enseignants.

École Maternelle St Exupéry

	7h00	8h30	11h30	13h30	16h15	16h45
Lundi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT		GARDERIE
Mardi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT	15h15	T.A.P.
Mercredi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	GARDERIE	12h30		
Jeudi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT		GARDERIE
Vendredi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT	15h15	T.A.P.

8h20

Ouverture des portes par les enseignants.

École Primaire Yann Arthus Bertrand

	7h00	8h30	11h30	13h30	15h00	16h30
Lundi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT		T.A.P.
Mardi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT		
Mercredi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	GARDERIE	12h30		
Jeudi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT		T.A.P.
Vendredi	GARDERIE	ENSEIGNEMENT	CANTINE	ENSEIGNEMENT		

T.A.P.

Temps d'Activités Périscolaires

Activités prévues et validées par le comité de pilotage :

Activités manuelles, activités sportives, création de bijoux, musique(EMPP), basket (CSBB), foot (EACCWB), danse hip hop, théâtre, anglais, échecs.

CME

Le CME a été élu et installé début octobre.

Il est composé de 20 enfants tous Cysoniens et issus des écoles St Joseph et YAB.

3 commissions ont été créées : SOLIDARITE - ANIMATIONS - SECURITE/CADRE DE VIE.

Leurs projets :

une animation à la maison de retraite, préparation d'une soirée british avec l'aide du groupe jumelage, l'installation d'un skatepark (pour 2016), la conception de panneaux anti crottes de chien, la réalisation de faux pv, une action de sensibilisation au pédibus.



Une nouvelle crèche à Cysoing "Le Petit Prince"

Depuis le 12 octobre, Cysoing accueille une nouvelle crèche ! Gérée par Crèches 1,2,3 Soleil (Groupe Babilou), la structure accueille 30 enfants de 10 semaines à 4 ans.

Une offre d'accueil du jeune enfant renforcée

La ville poursuit son engagement en faveur des jeunes parents avec l'ouverture de cette nouvelle structure au 15 rue François Philippe. La crèche 1,2,3 Soleil propose une large amplitude horaire (7h00-19h00) et trois formules d'accueil (régulier, occasionnel et d'urgence) afin d'aider les parents

à concilier harmonieusement vie professionnelle et vie familiale. 30 enfants dont 20 petits Cysoniens sont accueillis chaque semaine par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance. Accueil individualisé des familles et respect du rythme des enfants, l'équipe met tout en œuvre pour garantir un accueil de qualité à chaque famille.

L'écologie au cœur du projet

La crèche a été construite afin de minimiser son impact sur la planète et de garantir un environnement le plus sain possible pour les enfants.

La construction passive, en bois, satisfait à des conditions de très basse consommation énergétique. Elle offre aux 30 enfants accueillis comme aux professionnels des espaces sains.

Au quotidien, le bio est privilégié pour l'alimentation, les équipements (couches, literies, jeux) et les produits d'hygiène.

Informations Pratiques

Le multi-accueil 1,2,3 Soleil est conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales Nord et bénéficie d'une aide au fonctionnement via la PSU (Prestation de Service Unique), ce qui permet aux familles d'être accueillies selon les mêmes conditions tarifaires qu'en crèche municipale.

La Caisse d'Allocations Familiales a également participé à l'investissement à hauteur de 282 000€.

Les familles cysonniennes peuvent faire leur demande de place en crèche en contactant la Directrice de la crèche : Mme Cindy WEYMIENS au 03 20 71 07 27 ou par mail cysoing@babilou.com

Les autres places sont dédiées aux communes voisines et entreprises désireuses de réserver des places pour leurs administrés et salariés.

Les actions du CME



Journalisme

Maya est enthousiaste :

« Cette année , c'est différent des autres années car il y a des TAP. Je trouve que les TAP sont une merveilleuse idée !!! Les activités : je les aime presque toutes. J'aime beaucoup le journalisme, ça me détend !!! J'aime aussi le sport (à part le foot car ce n'est pas pour les filles !). J'aime aussi les animatrices et les animateurs : Delphine, Sébastien, Jérôme, Stéphane, Thomas... ».

Jules est réfléchi :

« je trouve que les TAP ça change de l'école parce qu'on fait autre chose que travailler. Moi j'aime bien l'activité journalisme. On un animateur super bien parce qu'il est gentil. Il nous apprend ce que c'est le journalisme et on a appris à faire un journal ».

Louis est pragmatique :

« j'aime le journalisme car au moins je ne fais pas de sport et j'aime taper sur un ordinateur ».

Arthur est positif :

« j'aime bien le journalisme car on tape sur l'ordinateur et c'est bien. Le vendredi, on fait fitness et c'est cool ».

Louna est geek :

« Moi ma passion c'est l'informatique, c'est en partie pour ça que j'aime le journalisme ».

Et si l'on manque d'idées pour les TAP l'année prochaine, il suffit de demander. **Maya** : « J'aimerais aussi qu'il y ait un atelier dans lequel on peut inventer des histoires parce que j'aime inventer des histoires ». **Margot** a aussi un avis sur la question : « j'aimerais avoir un atelier mythologie grecque ».

JEUNESSE

Mieux vivre à Cysoing

Léopold

Moi, je pense que les TAP c'est bien parce que on y apprend plein de choses et souvent, c'est des trucs cools. En plus, les animateurs sont biens. J'aime l'art créatif, le foot, le journalisme et le hockey. Je suis content parce que, l'année prochaine, ce sera le mercredi et que j'aurais le week-end de tranquille.

Juliette

Je suis pour le mercredi parce que par exemple si on part en vacances on ne peut pas il y aller. Déjà je trouve que c'est plus compliqué de se lever le samedi matin que le mercredi, parce que le mercredi est un jour de la semaine et le samedi c'est un week-end. J'aime bien les TAP parce qu'au moins on a une activité différente le soir, les animateurs sont drôles et gentils. Mon activité préférée est le journalisme et la découverte sur la Chine. Ce que j'ai moins aimé c'était le foot et l'art floral. J'aimerais bien faire du badminton ou du volley.

Acrodanse

Aliénor

Jeudi nous sommes allées voir l'activité de Anne-Caroline qui fait acrosport. D'abord, ils se sont échauffés. Ensuite Anne-Caroline a expliqué ce qu'ils devaient faire et ils ont commencé à faire une pyramide.

Alix

C'est quoi l'acrosport ? Accro veut dire accrocher et sport faire des activités. Ils commencent à s'échauffer les hanches, les chevilles, les épaules, la tête. Puis ils font des pyramide. « C'est une activité artistique, mélangeant chorégraphie gymnastique au sol et pyramide humaine. Il consiste en la pratique de main à main acrobatique, enchaînements de portés, de chorégraphies et d'acrobaties sur un thème musical. » (wiki)

Marine

Je suis pour le mercredi parce que le samedi si on veut aller en vacances on loupe les cours et le mercredi on ne loupe pas les cours. J'aime les tap parce qu'on apprend, (comme le journalisme on apprend à faire le journal). Et au lieu de travailler on s'amuse ! J'ai aimé chinois parce que on a appris des choses sur la Chine. Je n'ai pas aimé le foot parce que j'aime pas le foot.

Hanzo

Moi, je pense que les tap c'est bien. On apprend plein de choses, on s'amuse comme des fous. Dans les tap j'aime bien le foot et le journalisme car le journalisme c'est marrant avec Sébastien.

Lilly

Avoir moins de travail la journée c'est cool j'aime bien les tap. Dans les tap des choses sont mieux que d'autres. J'aime pas le foot je préfère l'art plastique.

Annabelle

L'accrodanse c'est trop bien. Ceux qui font de l'accrodanse doivent faire une pyramide. Mais avant de faire de l'accrodanse, il faut s'échauffer. J'ai fait de l'accrodanse le 29/01/15. Le 29 janvier j'ai été porteuse.

Clara

nom de l'animateur (animatrice): Anne-caroline
Qu'est-ce que l'accrodanse : de la danse qui fait comme des pyramides ou autre sculpture humaine mon avis sur l'accrodanse et mes critiques : c'est joli au final mais pour ceux qui sont en-dessous et qui tiennent les plus légers c'est plus dur sinon c'est pas mal et ça me plairait d'en faire si je ne suis pas en-dessous.

Mieux vivre à Cysoing

RETROSPECTIVE



Hommage à Charlie Hebdo



Voeux du Maire



Remise de médaille du travail aux agents de la commune



Remise des cadeaux aux résidents de la maison de retraite



Spectacle des commerçants



Intronisation M. le Maire et M. le Curé dans la confrérie de Saint Vincent



Pot des bénévoles



Salon artisanal



Braderie au Peuvil



Braderie au Peuvil



Braderie au Peuvil



Noces d'Or des Descatoire - 28 février



Pot de départ Denis Husse - 26 mars



Salon des artistes - atelier création des enfants



Exposition des artistes pévélais



Repas offert à la maison de retraite par le CCAS



Exposition de légos par Ch'ti Lug



Mariage de M. Vasseur, chef de Centre des pompiers de Cysoing



RETROSPECTIVE

Mieux vivre à Cysoing

Mieux vivre à Cysoing

RETROSPECTIVE



Départ de Mme CICHY



Départ de Mme CICHY



Fête d'école YAB



Braderie du 14 juillet



Braderie du 14 juillet



Marché de Cysoing



Concert des enfants de l'école Saint Joseph



Animation sur le marché



Fête d'école YAB



Marché de Cysoing



Marché de Cysoing



Rentrée des classes à YAB



Fête de la musique



Fête de la musique



Fête de la musique



Forum des Associations



Forum des Associations



Forum des Associations



Fête de la musique



Remise des permis piétons



Victoire des Zazous au festival des Meuh d'Or



Forum des Associations



Forum des Associations



Forum des Associations



Remise des dictionnaires au CM2 de YAB



Remise des dictionnaires aux CM2 de St Joseph



Départ du Collège Notre Dame de Mme LAGARDE



Forum des Associations



Braderie du Quennaumont



Braderie du Quennaumont



14 juillet



14 juillet



Pose de la première pierre du béguinage du centre ville

14 juillet



Braderie du Quennaumont



Opération nettoyons la nature



Journées du Patrimoine



Journées du Patrimoine

RETROSPECTIVE

Mieux vivre à Cysoing

Mieux vivre à Cysoing

RETROSPECTIVE



Fête au Château



Fête au Château



Soirée aux Lanternes



Fête au Château



Fête au Château



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



Pot de rentrée des enseignants



Holi Run édition 2015



Holi Run édition 2015



Réunion de Quartier



Holi Run édition 2015



Holi Run édition 2015



Réunion de quartier au Quennaumont



Course des képis



Repas des Aînés - l'équipe des bénévoles



Repas des Aînés



Repas des Aînés



Repas des Aînés



Concert à la maison de retraite par la Chorale des Madrigales



Concert à l'église par plusieurs chorales



Concert de la chorale Cysoing en Choeur à la Treille



Remise de la médaille de la ville à Mme CICHY et M. PETIT



Atelier participatif n° 1



Soirée les Enfants des Sables



11 novembre - les enfants entonnent des chants patriotiques



11 novembre



11 novembre



Noces de palissandre - 65 ans - de M. et Mme Valdelièvre



Baptême des nouveaux drapeaux - les deux parrains



Baptême des nouveaux drapeaux des Anciens Combattants



Hommage aux victimes du 13 novembre



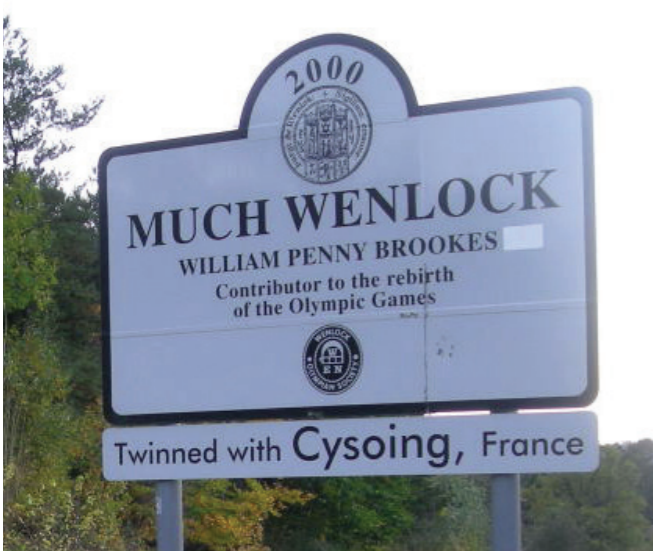
Inauguration de la crèche de Cysoing le 15 décembre en présence de M. Grand directeur de la CAF du Nord et M. Fauquet, vice-président



Hommage aux victimes du 13 novembre



Repas de Noël des familles à la maison de retraite



Nos amis anglais de Much Wenlock nous ont rendu visite en octobre dernier, au coeur des vacances de la Toussaint pour un week end.

Le programme était riche grâce au partenariat efficace entre l'association des gais lurons section jumelage et la municipalité : visite du parc Mozaïc puis de la carrière Wellington à Arras et de Notre Dame de Lorette.

Les anglais ont aussi partagé des moments conviviaux au sein de leur famille d'accueil. Les soirées furent l'occasion de repas festifs autour d'un karaoké.



Informations Pratiques

Si vous êtes intéressés par cet échange à la fois culturel et humain (déplacement en Angleterre et/ou famille d'accueil) vous pouvez contacter Renaud Ennique au 06 15 64 30 32.

Le prochain déplacement des Cysoniens à Much Wenlock est prévu fin octobre 2016.

En attendant, le groupe jumelage vous donne rendez-vous le samedi 12 mars pour son repas et sa soirée british.



Pevèle Carembault Un territoire en 5 dimensions !

Créée le 1er janvier 2014, la Pevèle Carembault avait 2 ans pour définir les compétences qu'elle exercerait en lieu et place de ses 38 communes. Pour la première fois dans la Région, et sans doute en France, la population a pu participer à la création de sa Communauté de communes à travers un grand débat public organisé au printemps 2015. Plus de 1 000 personnes y ont participé et 411 propositions ont été recueillies. De ce travail collaboratif émerge une Pevèle Carembault en 5 dimensions !

Un patrimoine vert



A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, la Pevèle Carembault est consciente de la valeur de son environnement. Elle souhaite faire de cette richesse un élément moteur de son développement. Les actions mises en oeuvre se voudront exemplaires et permettront un aménagement qualitatif et équilibré du territoire, source d'économies d'énergies et support d'un cadre de vie remarquable.

Du concret en 2016 :

- Création d'aménagements hydrauliques contre les inondations de la Marque.
- Élaboration de plans de gestion différenciée et de désherbage pour les espaces communautaires et l'accompagnement des communes désireuses de s'y engager.
- Définition d'un tracé vélo-route voie verte sur 9 communes.
- Détermination d'une stratégie foncière communautaire dans le cadre de l'élaboration du SCOT de l'arrondissement de Lille.
- Animation d'un Espace Info-Énergie.
- Accompagnement des communes dans la rénovation de leurs équipements publics.

Des compétences adoptées

- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Aménagement du territoire
- Promotion du tourisme

Un territoire connecté

La Pevèle Carembault se structure pour mettre en oeuvre une politique numérique ambitieuse et devenir un territoire de référence dans ce domaine. La démarche passe nécessairement par le déploiement du Très Haut Débit, élément fondamental du développement du territoire, d'ores et déjà programmé avant 2020.

La connexion, c'est aussi les enjeux liés aux transports et aux déplacements. Avec ses partenaires, la Pevèle Carembault veillera à la mise en place de réponses adaptées et complémentaires sur cette thématique.

Du concret en 2016 :

- Engagement de la Pevèle Carembault pour le déploiement de la fibre numérique (THD) à l'horizon 2020.
- Elaboration d'un schéma des usages et services numériques à destination de la population, des scolaires, des communes et des entreprises.
- Mise en place d'une étude mobilité à l'échelle des 38 communes afin d'améliorer les infrastructures de transports existantes (la ligne Ascq/Orchies, les lignes de bus Arc en Ciel, la Pev'Ailes) et d'inventer de nouveaux modes de déplacements.



Des compétences adoptées

- Transport et mobilité

Une ambition affichée

- Un territoire en très haut débit pour 2020

Un territoire familial



La Pevèle Carembault a décidé d'agir pour l'harmonisation des services à destination des familles sur son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun pourra bénéficier d'une égalité d'accès au relais petite enfance, aux accueils de loisirs, aux accueils jeunes ou encore au portage de repas à domicile.

Du concret en 2016 :

- Travail sur la création du relais de la petite enfance Pevèle Carembault.
- Accueils de loisirs : accès pour tous, dans les mêmes conditions, pour toutes les périodes de vacances et les mercredis.
- Reprise des accueils jeunes pour un accès à tous les adolescents.
- Préparation d'une politique ambitieuse spécifique aux jeunes.
- Extension du service de portage de repas à domicile à toutes les communes pour les plus de 60 ans.

Des compétences adoptées

- Animation jeunesse
- Portage de repas à domicile
- Action en faveur de la petite enfance

Une campagne vivante

Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, la Pevèle Carembault va participer à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière sera portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines.



Du concret en 2016 :

- Mise en oeuvre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) à destination des jeunes avec la présence de deux artistes sur le territoire durant 4 mois.
- Chaque association peut dès à présent prétendre à un accompagnement sur le projet qu'elle souhaite présenter.
- Développement de la sensibilisation à la musique pour toutes les écoles primaires
- Aide à l'enseignement musical et aux harmonies
- Développement d'un réseau des médiathèques pour plus d'ouvrages, de numérique et d'animations.
- Construction d'une salle de sports à Nomain.

Des compétences adoptées

- Réseau des médiathèques
- Interventions musicales dans les écoles
- Soutien à l'enseignement musical
- Soutien des associations culturelles et sportives
- Cinémas de Templeuve et Thumeries
- Piscines existantes à créer

Un esprit d'entreprendre



La Pevèle Carembault s'est donnée pour ligne de conduite une action concrète, efficace et de proximité envers le monde économique. Elle se concentre sur l'accueil des entreprises, l'accompagnement dans leurs projets et la mise en réseau pour développer leurs activités.

Du concret en 2016 :

- Aménagement des parcs d'activités de Cysoing, Genech et Bachy.
- Mise en oeuvre de la charte qualité des parcs d'activités de la Pevèle Carembault.
- Salon des espaces verts, forum des services à la personne, salon de l'éco-construction.
- Accompagnement des PME vers le développement durable et des entreprises labélisées Quali-Pevèle.
- Développement du site internet locaux-pro-pevelecarembault.fr
- Accompagnement de l'association de co-working « Je travaille au vert ».
- 1ère couveuse d'entreprises pevéloises et octroi de prêts d'honneur
- Mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi locaux.

Des compétences adoptées

- Actions de développement économique
- Aménagement de l'espace

Rêves étoilés



Votre spécialiste literie à côté de chez vous !

Un an après le déménagement de Chauss Expo, le bâtiment situé au 375 rue Jean-Baptiste Lebas a changé de couleurs et retrouvé une 2^{de} jeunesse !

Forts d'une expérience de 10 ans dans la literie, Florence et Ludwig ont le plaisir de vous accueillir dans cette jolie boutique aux accents rêveurs.

Lits, matelas, sommiers, couettes, oreillers, parures de lits et accessoires... autant de choix pour vous aider à trouver le sommeil profond dont vous avez besoin !

Ils seront ravis de vous recevoir dans leur magasin déployé sur 300 m² afin de vous donner des conseils entièrement personnalisés.



Lors de l'inauguration le 16 décembre

Dhimyotis



Arnaud Dubois, Cysonien et PDG de Domythys

DHIMYOTIS va sécuriser l'Elysée et 15 Ministères

Dans le cadre de la sécurité des échanges électroniques et de la dématérialisation, DHIMYOTIS vient d'emporter un important marché auprès des Ministères de l'Economie et des Finances. Le marché concerne la délivrance d'une gamme de certificats numériques CERTIGNA à la norme RGS (Référentiel Général de Sécurité) destinés à la Présidence de l'Elysée et à 15 Ministères.

Le Tiers de confiance avait déjà été référencé il y a quelques mois par les services du Premier Ministre. Pour l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) : « L'enjeu de la cybersécurité est stratégique pour l'Etat qui s'est aujourd'hui largement engagé dans une démarche de dématérialisation de ses procédures.

L'objectif est clair : simplifier les accès au service public, accélérer la rapidité des traitements et surtout, apporter toutes les garanties sur la confiance des échanges électroniques que l'Etat entretient avec les usagers ou avec d'autres organismes.

En s'appuyant sur DHIMYOTIS, Prestataire de Service de Certification Electronique français indépendant, l'administration française va utiliser des solutions de sécurité de qualité reconnues qui remplissent les objectifs qu'elle s'est fixée. Par ce biais, nous sommes heureux de partager tout notre savoir-faire et notre expertise dans ce domaine d'activité ».

Arnaud Dubois, PDG de DHIMYOTIS : « Considérée priorité nationale, la cybersécurité est bien en marche. De plus les processus de dématérialisation vont engendrer des réductions de coûts significatives. Avec ce partenariat, l'Etat montre également aux entreprises la compétence française dans ces domaines très sensibles ».

Suivez les pas de l'authenticité ...

A Cysoing, une cordonnerie d'un nouveau genre vient d'ouvrir ses portes : Emmanuel Leriche vous attend pour vous parler de son amour du cuir et prendre soin de vos chaussures et de vos sacs ...

La Qualité a toujours été son 1er objectif. La preuve : son ancien métier d'Ingénieur Qualité Produits dans un grand groupe de distribution spécialisée. Après l'avoir exercé pendant 20 ans, il décide de changer de cap, de saisir l'opportunité d'une reconversion en devenant indépendant, et de mettre enfin en avant ses compétences manuelles. Il aime ce qui est bien fait et soigné, apprécie de redonner vie à des articles fatigués. Son magasin est à son image : authentique et accueillant, achalandé de beaux produits d'entretien pour le cuir, d'une sélection de ceintures et de couteaux « urbains ». Il recherche encore d'autres articles qui pourraient surprendre et satisfaire ses clients.



« Les habitants de Cysoing et des environs m'ont très bien accueilli et je me suis même senti attendu ! J'ai discuté plusieurs fois avec des personnes passionnées par les belles chaussures. Elles me racontent souvent leurs histoires... Mon magasin n'est pas une cordonnerie minute où l'on dépose et reprend vite fait des chaussures réparées. C'est ce concept de la cordonnerie artisanale dépoussiérée et du magasin contemporain qui m'a plu dans la franchise que j'ai intégrée ».

Bien entendu, il duplique aussi les clés, remplace les piles de montres et peut fournir tampons et plaques gravées.

Située dans la galerie de l'Intermarché de Cysoing, la « Cordonnerie François Blondelle » vous accueille du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

BALEO PRESSING



Carole Murlon vous accueille dans son pressing 100% naturel au sein du nouveau centre commercial Intermarché à Cysoing.

Chez BALEO les textiles sont traités dans le respect des fibres et des couleurs, tout en associant la douceur d'un lavage à l'efficacité d'un nettoyage professionnel pour l'entretien de vos manteaux, costumes, couettes, linge de maison,...

L'imperméabilisation, le traitement anti-acariens ainsi qu'un service couture vous sont aussi proposés.

Pour satisfaire pleinement la clientèle, BALEO propose à ses clients, dans le corner shop, des détachants et lessives professionnelles à base d'ingrédients d'origine naturelle, tous ayant le label « Ecodétergents » et certifiés par Ecocert.

Ouvert :
le lundi de 14h à 19h et
du mardi au samedi de 9h à 19h.
03 20 61 42 84
contact.cysoing@baleo-pressing.com

La parole aux élus et groupes politiques au sein du Conseil Municipal

Groupe majoritaire « Bien Vivre à Cysoing »

Les lourdes contraintes financières que l'Etat impose aux collectivités en général et aux communes en particulier rend nécessaire de faire des choix dans le programme de mandat.

Les investissements prioritaires en lien avec l'éducation (agrandir de l'école primaire, favoriser l'émergence du projet de nouveau groupe scolaire privé, équiper en informatique des deux écoles...), en lien avec la sécurité (vidéo-protection, aménagements de sécurité dans la commune...) et relatif au bien être des Cysoniennes et Cysoniens (aménagements urbains, nouveaux services publics comme la crèche, meilleur accueil administratif et

culturel avec le projet du château..) seront menés jusqu'à la fin du mandat.

Comme elle s'y est engagée, notre équipe reste à votre écoute pendant tout le mandat, notamment par les réunions de quartier, mais aussi sur les enjeux stratégiques comme la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Ce document vise à mettre en place une stratégie pour l'avenir de Cysoing et de ses habitants en répondant aux enjeux environnementaux, économiques, démographiques, mais aussi en favorisant les projets permettant à la commune de mieux fonctionner (meilleure circulation, meilleur stationnement, nouveaux équipements...). Les réponses qui y seront apportées devront donc également concourir au bien vivre dans notre commune.

Les élus de notre groupe sont aussi actifs au sein de l'intercommunalité avec comme ambition un territoire où il fera bien et bon vivre (nouvelle piscine, fibre optique à l'habitant d'ici 2020, développement économique, éclairage public, culture, aide aux seniors, animation jeunesse intercommunale, petite enfance, environnement, écologie...).

Mais en attendant cette année, la définition du projet de territoire intercommunal, **l'équipe majoritaire au sein du Conseil Municipal vous souhaite une excellente année 2016 !**

Retrouvez nous sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/bien.vivre.a.cysoing/>

Tribune de l'opposition

CYSOING EN 2020

«Les anciens se souviennent d'une petite ville avec ses deux usines, ses fermes, sa ruralité. Il est loin le temps où les enfants, après leur journée d'école, allaient chercher le lait, les œufs et le beurre dans les fermes de la commune...La ville de Cysoing s'est métamorphosée par la création en son centre d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, l'agrandissement de l'école primaire et du collège Notre Dame.

C'est, maintenant, près de 2000 élèves qui empruntent la rue Salvador Allendé pour se rendre à l'école. Des nouvelles constructions occupent les derniers espaces verts du centre

ville (constructions et transformations de bâtiments en immeubles). Plus 30 entreprises se sont installées dans la nouvelle zone d'activités permettant ainsi la création de 200 emplois.

Revers de la médaille de cette transformation, il faut plus de 40 minutes pour traverser notre commune; la circulation y est devenue insupportable. Pour se rendre sur son lieu de travail, il faut compter, en moyenne, plus d'une heure.

La ligne de chemin de fer rénovée ne permet pas de modifier les habitudes, car les horaires des trains ne sont toujours pas adaptés aux besoins des voyageurs. Le stationnement des véhicules, sur les trottoirs, ne favorise pas

la circulation piétonne. Les infrastructures routières, tant attendues, ne sont toujours pas réalisées et Cysoing se voit traversée par les flux grandissants des véhicules provenant des communes voisines.»

EST-CE UNE FICTION ?
L'évolution de notre commune ne peut-elle se faire sans, au préalable, apporter des solutions aux problèmes actuels et quotidiens des cysoniens (voie de contournement, transports en commun, stationnement) ?

Allons-nous «Bien Vivre à Cysoing» en 2020 ?

Bernard OLIVIER
J'aime Cysoing
<https://www.facebook.com/jaimecysoing/>

Bientôt deux ans dans ce nouveau mandat municipal.

Vos élus d'opposition sont toujours exclus des débats importants, seuls quelques élus majoritaires décident de l'essentiel puisque les délibérations ne sont pas préparées en commission.

Les conseils municipaux se résument à une discussion entre le maire et l'opposition. Les élus majoritaires sont, au mieux, des votants obéissants et silencieux, au pire, complètement désintéressés.

Le maire entretient cette situation comme lorsqu'il remercie sur Facebook le seul conseil municipal des enfants pour le

Téléthon pourtant organisé, cette année encore, par l'association Union pour Cysoing qui a fait participer ces jeunes élus.

Nous ne pouvons que déplorer cette attitude, indigne d'un premier magistrat dont le rôle devrait être de travailler avec tous les élus dans l'intérêt de tous les cysoniens.

Côté finances, le maire de Cysoing a fait voter au conseil municipal la motion de l'association des maires de France critiquant la baisse des dotations de l'état. S'appuyant sur cette opportunité, il s'est empressé d'augmenter à nouveau les impôts locaux. Or Cysoing étant un bourg rural « pauvre », l'état a donc maintenu la dotation.

Au global la participation de l'état a même augmenté de 65 000 €. Critiquez critiquez, il en restera toujours quelque chose...

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et que l'année 2016 nous épargne les drames de 2015 et voit la réalisation de vos vœux les plus chers.

Vos élus du groupe Union pour Cysoing.
Françoise Dumont
dumont.soise@gmail.com - 06 85 35 87 45
Pascal Boileau
pascal.boileau@live.fr - 06 88 88 30 00
Patrick Olivier
martine.olivier@orange.fr - 06 12 93 16 06



Le ramassage des poubelles

Tri sélectif et ordures ménagères :
les poubelles ne doivent être sorties qu'à partir du mardi soir 17h et doivent impérativement être rentrées le mercredi dans la soirée.

Pour le ramassage des végétaux :
les poubelles doivent être sorties le jeudi soir à partir de 17h et rentrées le vendredi soir au plus tard.



Piétons

Pour plus de sécurité empruntez les passages protégés.



Sécurité

Chers amis conducteurs, si vous stationnez sur un trottoir vous encourez une amende, si un piéton se fait renverser par un véhicule parce que le vôtre gênait son passage sur le trottoir vous en serez tenu responsable vis à vis des assurances. (Amende de 2eme classe 35€).



Code de la route

Respectez la signalisation routière : un stop c'est un arrêt franc de 3 secondes obligatoires. (- 4 pts et 90€).



Zone bleue

Non-respect de la zone bleue, vous encourez une amende forfaitaire de 17€.



Rappel

- › L'entrée du Parking sur la Place de la République se fait par la rue R. Salengro, la sortie par la rue Voltaire.
- › Pour le plaisir des yeux les Employés de la Ville embellissent notre environnement par un fleurissement de qualité ; respectez leur travail et surtout n'arrachez pas les fleurs.



Canin

Pour que nos trottoirs ne deviennent pas des «crottoirs», chers amis propriétaires de chien, n'oubliez pas de ramasser leurs déjections après votre passage.



Tondeuses

Un arrêté Municipal précise l'interdiction de tondre le Dimanche. Merci de le respecter !

Vacances d'hiver

La période des fêtes arrive à grand pas, synonyme de vacances. Si vous partez de chez vous cet hiver, passez en gendarmerie pour signaler les dates durant laquelle votre habitation sera vide, lors de leurs nombreuses tournées quotidiennes les gendarmes passeront chez vous pour vérifier que tout est normal.

N' hésitez pas à le faire c'est un service gratuit que la gendarmerie se propose de faire.

Prévenez vos voisins de votre départ (deux précautions valent mieux qu'une).

Participation citoyenne

Mise en place en Juin 2013, la ville compte désormais 9 référents de quartier dans le cadre de l'opération «voisins vigilants». Par rapport aux différents villages qui nous entourent c'est peu ! (Bachy -> 24 référents)

Être référent est un acte citoyen important, il ne s'agit pas de faire de la délation ou de mettre sa vie en danger, il s'agit simplement de faire remonter à la gendarmerie toutes situations qui vous paraissent suspectes à un moment donné !

Si vous voulez participer : renseignez-vous en Mairie, un adjoint vous contactera et vous recevra pour vous donner de plus amples renseignements.

La sécurité dans notre ville.

La sécurité en général peut être traitée de façon individuelle ou de façon collective; de même qu'elle peut être active ou passive mais dans tous les cas elle est de plus en plus l'affaire de tout le monde. L'épisode dramatique du 11 janvier en est l'exemple parfait en matière de prise en compte

► je suis CHARLIE

Opération « voisins vigilants » :

Désormais en place dans la commune depuis le 1 Juillet 2013, cette opération menée conjointement avec la brigade de Gendarmerie a déjà permis d'anticiper certaines dérives. Tous les secteurs de la ville ne sont pas représentés par des référents «voisins vigilants».

Il ne s'agit nullement de faire de la délation ou de s'exposer, mais simplement de participer de façon citoyenne à la vie de la commune.

Observer son environnement, être attentif aux faits inhabituels, créer des liens de voisinage et d'entraide voilà autant de critères qui définissent cette opération.

Si vous êtes intéressés, nous sommes prêts à vous accueillir dans le groupe. Donnez vos coordonnées en Mairie et l'on vous recontactera.

Surtout n'oubliez pas « **anticiper c'est bien souvent éviter !** »

La Gendarmerie :

Même si son rayon d'actions est très vaste puisqu'il couvre les communes de Sainghin, Péronne, Bouvines, Cysoing, Bourghelles, Bachy, Cobrieux, Mouchin, Wannehain; nos 19 gendarmes sont continuellement en patrouille sur le secteur en cas de doutes, de besoins n'hésitez pas à les appeler !

Contact : 03 20 84 51 19

Policier Municipal :

Lui aussi est un acteur à part entière dans le fonctionnement de notre ville : présent aux entrées et sorties d'écoles et collèges.

Il est le garant des modalités mises en place par la municipalité : respect de la zone bleue, contrôle des permis de construire, de l'occupation des particuliers ou entreprises du domaine public.

Il est à votre écoute et à votre service :

Contact : 06 34 15 97 23

La vidéo protection :

Les résultats apportés par la vidéo protection combinés avec les moyens existants sont des moyens désormais incontournables et efficaces pour contribuer à la sécurité des citoyens et des biens municipaux.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une étude sur la vidéo protection dans notre ville.

Toujours en collaboration avec la gendarmerie; nous avons lancé une étude sur la définition de nos besoins en matière de vidéo protection.

Le principe de ce projet : protection des bâtiments publics et couverture des voies de circulation importante, la vidéo protection devient un vecteur essentiel dans la lutte contre les vols, les dégradations, elle constitue entre autres un dispositif de dissuasion efficace.

C'est un stockage de données sur une période maximale de 15 jours qui peuvent être supervisées si un fait important est avéré. En aucun cas elle ne portera atteinte à la vie privée des citoyens. Ces informations stockées peuvent dès lors être un moyen efficace pour instruire une action de gendarmerie.

Si vous partez en vacances :

Signalez à la gendarmerie votre absence prolongée (*opération tranquillité vacances ► la gendarmerie surveillera lors de ses passages votre habitation*).

Prévenez vos voisins ou amis de confiance de votre départ, éventuellement demandez-leur de relever votre courrier, d'abaisser ou de relever vos volets ou persiennes.

Si malgré toutes ces mesures vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien, prévenez le plus rapidement possible la gendarmerie en téléphonant au 17.

Pour votre sécurité, voici quelques conseils et bons réflexes :

Protégez-vous, protégez votre domicile contre les cambriolages : **soyez VIGILANT.**

Appliquez au quotidien les quelques mesures qui suivent vous diminuerez considérablement les risques de cambriolage dans votre habitation :

Fermez toujours à double tour les portes d'accès à votre habitation. Ne jamais laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Refermez systématiquement votre portail après votre passage.

N'apportez jamais de mot d'absence sur votre porte d'entrée.

Que ce soit dans votre cour ou dans votre garage verrouillez toujours les portes de votre véhicule.

Soyez doublement vigilant lorsque vous laissez entrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité et n'hésitez pas à lui demander sa carte professionnelle.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Ne laissez jamais à vue directe vos bijoux, clés de voiture, téléphone portable, carnet de chèque ou carte de crédit.

Évitez de laisser des fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Vous avez perdu votre trousseau de clés; il faut très rapidement faire changer les barillettes correspondant aux clés égarées.

Ne jamais laisser les clés sous le paillason ou sous un pot de fleur.

Ne jamais inscrire vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DU CODE DE LA ROUTE : Impact des dispositions du décret n°2015-808 du 2 juillet 2015

Le décret 2015-808 du 2/07/2015 du ministère de l'intérieur a modifié les dispositions de circulation et de stationnement en vue de sécuriser et de favoriser le cheminement des cyclistes et des piétons.

Une des conséquences pratiques est l'augmentation sensible des amendes liées à certaines infractions de stationnement, notamment les suivantes :

Infraction	Ancienne classe et montant amende	Nouvelle classe et montant amende	Application
► Arrêt ou stationnement d'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons en traversée de chaussée (passages piétons)	C2 : 35 euros	C4 : 135 euros	Applicable depuis le 05/07/2015
► Arrêt ou stationnement d'un véhicule motorisé sur les trottoirs	C2 : 35 euros	C4 : 135 euros (35 euros pour les motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs)	Applicable depuis le 05/07/2015
► Arrêt ou stationnement d'un véhicule motorisé sur les bandes ou pistes cyclables	C2 : 35 euros	C4 : 135 euros	Applicable depuis le 05/07/2015
► Arrêt ou stationnement d'un véhicule à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque son gabarit est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des usagers de la voie	C2 : 35 euros	C4 : 135 euros	Applicable depuis le 05/07/2015
► Stationnement irrégulier en zone bleue : - absence de dispositif de contrôle de la durée du stationnement ; - apposition d'un dispositif de contrôle de la durée du stationnement non conforme ; - ou dépassement de la durée maximale de stationnement en zone limitée	C1 : 17 euros	C2 : 35 euros	Applicable depuis le 01/01/2016

Centre Ville - Réunion de quartier du 16 Avril 2015 -

(Rues Jean-Baptiste Lebas (jusque Eeckoute et adjacentes), rue Demesmay (de Match à la place), rue Salengro, rue Gambetta, rue Voltaire, place Faidherbe, rue Jeanne D'arc, rue Fontenoy, rue Aristide Briand, rue Louis XV, rue Gisèle de Frioul, Chemin des nomères, rue G Delory, ruelle Maladerie, rue A Delaplace, rue G Peri, Place de la République)

A-Point sécurité

Major Turek commandant de gendarmerie donne les chiffres des délits en 2014, en baisse par rapport à 2013, mais appelle à la vigilance. Il exprime tout l'intérêt de la gendarmerie pour la vidéo surveillance qui sera installée à Cysoing prochainement afin d'aider à la résolution des délits.

Jean Luc Vantighem rappelle ce que sont les voisins vigilants : 9 personnes «référénts» en contact direct avec la gendarmerie. Il ne s'agit pas de délation mais de constater des faits étranges, rodeurs, voitures garées trop longtemps En cas de problème, avertir la gendarmerie pour une réaction rapide de leur part. Il est fait un appel à volontaires car, au vu de la population, il manque des référents. Cela sera appelé dans le prochain bulletin municipal.

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions de sécurité et incivilités :

Q (question): Problème de jeunes assez agressifs qui « trainent » à la salle des fêtes le soir et sont sans gêne.
R (réponse): C'est un problème d'éducation les parents ne doivent pas laisser leurs enfants faire du bruit le soir. Mr le maire explique qu'il vient d'être habilité par le procureur de la république à faire des rappels à l'ordre aux jeunes pour faits d'incivilités et que cela sera inscrit dans leur casier judiciaire.

Q : Pourquoi les éboueurs de la Coved passent à 5h10 le matin alors qu'il y a un arrêté qui indique que le minimum est 6h ?

R : C'est une compétence de la communauté de commune et un rappel à l'ordre sera fait.

Q : Que faire contre les problèmes de stationnement gênant rues JB Lebas et Salengro ?

R : Monsieur le Maire signale que les parkings derrière la salle des Fêtes et rue jacquard sont à proximité du centre-ville et rappelle qu'une étude est en cours pour la réorganisation du stationnement rue Salengro et de la première partie de la rue Lebas.

Q : Que faire contre la vitesse excessive de certains automobilistes rue Gustave Delory ?

R : Voir pour ponctuellement mettre un radar pédagogique, voir la gendarmerie afin aussi de vérifier que le stop venant du chemin des nomères ne soit plus « grillé ».

Q : Comment remédier aux stops brûlés dans le quartier des voyettes ?

R : Voir la gendarmerie afin de faire plus de contrôles.

B-Projets dans la commune en 2015

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du mandat et les projets sur la commune en 2015 :

- Révision du PLU (mise en place de réunions participatives)
- 2ème phase parc d'activités (raccordement Inter-marché rue Jean Lebas dès 2016 et développement économique de la zone)
- Rénovation du mur du château afin de réouvrir le chemin de derrière les murs
- Viabilisation du château
- Rénovation monument aux morts
- Rénovation rue du G^d Leclerc*

- (*=soumis à subvention : attention budget 2015 contraint)
- Mise en place de radars pédagogiques (rue Demesmay, rue Lebas, rue Allende et rue Ladreyt) *
- Mise en place vidéo protection *
- Mise aux normes électriques de la mairie
- Acquisition d'un défibrillateur portatif* (formation destinée au public)
- Acquisition de TBI *
- Acquisition de tablettes pour St

Exupery *

- Acoustique restaurant scolaire
- Extension école Yann Arthus Bertrand *
- Ouverture crèche septembre 2015
- Pose de paniers de baskets salle William Penny Brooks
- Diminution indemnité des élus et légère augmentation des impôts afin de compenser la baisse de dotation de l'état

Parole donnée aux personnes présentes pour des questions complémentaires:

Q : Problèmes de gravas et terres résiduelles aux terrasses de la pyramide.
R : Le promoteur sera interpellé afin de nettoyer.

Q : Problème de propreté sur la place devant les commerces.
R : Un rappel sera fait afin d'y remédier.

Q : Pas d'aire de jeux pour enfants en centre-ville.
R : Voir aménagement du parc du château.

Q : Quid de la ferme Delesalle et ruelle de Bouvines ?
R : Gros projet en cours avec futur déplacement de l'école privée et la création d'une nouvelle Ephad avec salle de convivialité intergénérationnelle.

Q : Pourquoi des rondins de bois à la place des bancs rue Louis XV ?

R : Car coût nul et écologique = expérimentation mais non adapté aux personnes âgées.

Q : Problème odeurs égouts rue Delory.
R : E Bogaerd adjoint voirie va s'en occuper.

Q : Braderie rue G Delory : souhait des riverains pour ne pas avoir de marquage permanent et mise rue Salengro en sens unique.
R : Impossible car rue départementale (pas du ressort de la mairie) et rappel fait aux gais lurons pour le marquage.

Q : Problème de dégradation trottoir chanteraine et match.
R : C'est un chemin privé qui appartient à match.

Q : Problème d'arbres dangereux au château.

R : Ils seront coupés.

Q : Problème de dégradation trottoir chanteraine et match.
R : C'est un chemin privé qui appartient à match.

Q : Problème d'arbres dangereux au château.

R : Ils seront coupés.

**Marais Peuville et le Sart
Réunion de quartier
- du 28 Mai 2015 -**

(Rues du Peuville, Jules Herbault, W. Rousseau, Pasteur, Jacquart, de la Renaissance, Béranget et Chanzy + Avenue Ladreyt route de Louvil chemin du bois chemin des caches vaches, route de Genech les villas du sart)

A-Point sécurité

Parole donnée aux personnes présentes

Q (question): Problème de vitesse excessive rue du Peuville et demande de repeindre le passage piéton au niveau de la b* aux lettres.

R (réponse): Ok mise en place rue du peuville d'un des 5 radars pédagogiques en phase d'acquisition et ok pour le passage piéton.

Q : Problème de stationnements intempêtes sur trottoir rue jacquard malgré la présence de places de parking libres et problème de scooter en contre sens qui utilise la voie cyclable.

R : Le policier municipal fera des rondes rue jacquard.

Petit rappel de l'interdiction de tondre le dimanche :

B-Projets dans la commune en 2015

Parole donnée aux personnes présentes

Q : L'impasse du collège sera-t-elle ouverte après la création de la zone activité ?

R : C'est à l'étude actuellement pour le passage des bus mais pas d'ouverture total afin d'éviter trop de trafic.

Rq : Remerciements d'une habitante pour la réfection des trottoirs rue Ladreyt mais elle déplore que cela soit devenu un «Crottoir ».

R (de Renaud) : Le conseil municipal des enfants a travaillé sur la sensibilisation aux déjections canines et des affiches créées par les enfants seront apposées un peu partout dans la commune. Le maire fera un rappel au civisme dans le bulletin municipal.

Q : Mise en place d'un éclairage au passage piéton rue Ladreyt face à la boulangerie.

R : Oui cela sera réalisé c'est inscrit au budget.

Q : Problème : il manque des zones de croisements route de Louvil.

R : à revoir avec Eric Bogaerd

Q : Problème de réfections des trous sur les bas-côtés de la rue Jules Herbault et mise en place d'un lampadaire ?

R : Mr le maire s'engage à faire les travaux en 2015 et étudiera la demande la mise en place d'un lampadaire.

Q : Quel devenir pour la voie ferrée ?

R : Une grande étude est en cours au Conseil régional pour réfection de la voie mais coût très important ou utilisation comme voie verte.

Q : Problème d'engorgement du trafic au centre de Cysoing.

R : Une demande est en cours d'étude avec les maires de Baisieux et Camphin afin de faire une voie de raccordement le long de l'autoroute pour rattraper l'échangeur à Camphin.

Q : Demande ajout éclairage public chemin du bois route de Louvil.

Jean Luc Vantighem présente les 2 voisins vigilants du quartier et invite les personnes à s'en rapprocher pour échange de coordonnées.

sur les questions de sécurité et incivilités :

mais comment faire s'il pleut la semaine et que l'on travaille :-)

Q : Pourquoi y a-t-il marqué «privé» sur le trottoir d'une maison rue jacquard ?

R : Monsieur le Maire signale que cela est normal car c'est sur la propriété de l'habitation au cadastre.

Remarque : il manque une place de stationnement handicapé face au Crédit Agricole : à vérifier.

Q : Problème de manque de visibilité rue du peuville à cause de voiture sur trottoir d'où demande de mise en place de miroir.

R : Impossible de mettre un miroir car c'est une rue départementale.

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du mandat et les projets sur la commune en 2015

(cf page précédente)

pour des questions complémentaires:

R : Une étude sera lancée.

Q : Problème de moustiques à prévoir.
R : Prélèvements réguliers par un employé communal dans 5 zones et remontées d'infos au conseil général pour suivi, puis en fonction de l'invasion traitements adéquats : il y a de plus 8 mosquitos magnets en fonctionnement sur la commune.

Q : Y a-t-il des parkings à vélos prévus au centre-ville ?

R : Nous reprendrons le dossier initial de 2013 et des actions seront mises au budget 2016.

Q : La rue Jacquard n'est-elle pas trop dangereuse pour être remontée à contre sens en vélo ?

R : Non les usagers actuels sont très satisfaits et les voitures doivent respecter les vélos (aucun incident à déplorer à ce jour).

Q : Manque une voie pour les vélos rue Ladreyt.

R : Cela n'est pas prévu.

Q : Peut-on changer le format du panneau sens interdit rue Béranget pas assez visible en venant du centre-ville (de nombreuses voitures prennent le sens interdit involontairement).

R : Oui cela sera changé.

Q : Problème de bande de terrain non entretenu par Marignan.

R : La mairie propose à Marignan de le reprendre en charge pour l'entretien.

Quennaumont - Réunion de quartier du 15 Octobre 2015 -

A-Point sécurité

Jean Luc Vantighem et le major Turek informent que le projet de vidéo protection avance et est dans la phase de demande de subventions. Ils notent son bienfait sur les communes de Sainghin et Peronne en Melantois

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions de sécurité et incivilités :

Q (question): Problème de vitesse excessive rue F Demesmay.

R (réponse): Ok mise en place F Demesmay d'un des 5 radars pédagogiques en phase d'acquisition.

Q : Problème de piste cyclable encombrée par branchages et autres végétaux.

R : Le policier municipal fera un rappel aux riverains concernés par le taillage de leurs arbres.

Q : Problème de la route des 4 vaches et de son mauvais état.

R : Mr le Maire indique que cette route e doit pas être un itinéraire de délestage et par conséquent ne sera pas entièrement rénovée.

Q : Problème de stationnements intempêtes sur trottoir.

R : Le policier municipal fera des rondes .

B-Projets dans la commune en 2015

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du mandat et les projets sur la commune en 2015 (cf page précédente)

C-Actualités Communauté de commune de Pévèle Carembault

Mr le Maire précise l'importance de la CCPC et le choix fait par celle-ci au niveau des compétences : jeunesse, tourisme, voirie zone activité, transport en commun (amélioration de la circulation vers la métropole et développement de la ligne sncf).

Mr le maire informe la population de la reprise du projet piscine dans notre communauté de communes.

Mr le Maire explique le bon fonctionnement financier de la CCPC et sa capacité d'investissement.

Parole donnée aux personnes présentes pour des questions complémentaires:

Q : Caniveaux très abimés rue du Gal Leclerc.

R : Intervention à minima dans les endroits dangereux (pose d'enrobé si possible).

Q : Problème de stationnement à la poste.

R : Ne pas oublier le grand parking derrière la salle des fêtes.

Q : Signalisation à revoir pour indiquer le temps à prévoir pour rejoindre la place depuis le parking derrière la salle des fêtes.

R : Ok bonne idée d'indiquer le temps en minute aussi.

Q : Gros trou à l'entrée dudit parking.

R : Les travaux seront bientôt finis ainsi que la route.

Q : Pourquoi zone gazonnée et fermée devant la salle des fêtes non utilisé pour parking par ex ?

R : C'est un sous-sol classé donc impossible d'y faire quoique ce soit ni d'y planter. (700 ans empiement de

squelette. Eglise abbatiale et paroissiale.)

Q : Quel devenir pour le château ?

R : Mairie et services administratifs au rez-de-chaussée et premier étage, bibliothèque et médiathèque au sous sol.

Q : Les impôts locaux vont-ils augmenter malgré la construction de nouveaux logements ?

R : Le maire rappelle toutes les mesures prises pour réduire le budget de fonctionnement et ainsi éviter les augmentations trop importantes : éclairage public éteint la nuit, pas de renouvellement des contrats saisonniers, baisse des indemnités des élus, achats fournitures par regroupement avec la CCPC.

Bonne nouvelle : relocalisation de la caserne des pompiers dans l'ancien bâtiment ERDF situé à l'entrée des caches vaches.





Pévèle Handball Club Cysoing

Samedi 28 Juin, lors du tournoi de fin d'année organisé à Cysoing, notre président Jean-Marie Caron a remis une médaille à nos 3 héros !

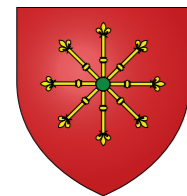
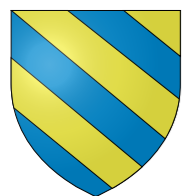
En effet, Mohamed Houbaiter, Poalo Pomponio et Pierre-Emmanuel Dalle ont été récompensés par le comité Nord de handball pour avoir sauvé la vie d'un joueur de Cysoing qui a eu un arrêt cardiaque en plein entraînement cet hiver.

À ce jour, le miraculé se porte bien. Il vient d'être Papa pour la 2ème fois et savoure chaque petit bonheur de la vie. Il remercie tous les jours ses 3 sauveurs !

Retrouvez les résultats et toutes les informations concernant le club, sur notre site : www.pevelehc.fr

14-18. 39-45.
Indochine.
A.F.N. OPEX.
Soldat de France.
Veuves de Guerre et
d'Anciens Combattants

Section de
Cysoing / Louvil



Union Nationale des Combattants



Anciens Combattants d'hier et d'aujourd'hui

La section des Anciens Combattants de Cysoing/Louvil compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents (anciens combattants, veuves d'anciens combattants, veuves de guerre, OPEX, et soldats de France et sympathisants).

Toute personne ayant fait son service militaire, ou faisant partie des OPEX, ou étant ancien combattant, mais toujours hésitante à nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à la section. Et si vous n'avez pas servi sous les drapeaux vous pouvez nous rejoindre en tant que sympathisant tout simplement.

Tout le monde est bienvenu.

Le bureau :

Mr le Président :
Mr Michel PHARISEAU
Mr le Vice-président :
Mr Roger GAULTIER
Mr le Trésorier :
Mr Michel DESPREZ
Mr le Vice-Trésorier :
Mr Marcel SCHOENDORFF
Mme la Secrétaire :
Mme Claudine DESPREZ

Le contact :

Mr Roger GAULTIER
Vice Président de la Section
Cysoing-Louvil UNC AFN
8 rue du Général de Gaulle
59830 LOUVIL
gaultiero@wanadoo.fr
06 10 16 80 19

Dates à retenir dès maintenant
(Manifestations ouvertes à tout le monde) :

- 06 mars
Concours de cartes
Salle inter-Génération
- 08 mai
Repas familial
Salle des fêtes
- 11 novembre
Repas annuel
Salle des fêtes

La 2CV de légende

Elle va fêter en 2016 ses soixante huit printemps, mais malheureusement sa carrière est terminée et elle s'est retirée discrètement sur la pointe des pieds. Sa fin fut tragique, pour son dernier voyage en 1987, une poignée de citroënistes, d'ouvriers et de curieux l'accompagnèrent dans les rues tristes et sombres de Levallois.

Elle disparut dans l'indifférence la plus complète en 1990 dans l'usine de Mangualde au Portugal. Elle a fait rêver quatre générations, elle a amusé les jeunes, elle a rendu beaucoup de services et maintenant on l'a reléguée dans une vieille grange ou au fond d'un garage poussiéreux.

Quant au détour des chemins, un collectionneur l'aperçoit, on décèle tout de suite le regard nostalgique qu'il lui adresse. Cette petite voiture dont je vais essayer de vous conter l'histoire, c'est la 2 CV Citroën.



C'est d'abord une histoire d'amour, souvent le premier amour, celui que l'on garde au fond de son cœur sa vie durant. Sa première amie, la première leçon de conduite et bien sûr les premières escapades à son volant durant les vacances, la 2 CV nous offrait la liberté de nos vingt ans.

1935 l'année où tout commence.

Dans un bureau d'études chez Citroën, on vient de déposer un cahier des charges pour le moins étonnant et farfelu « quatre roues sous un parapluie ». Son nom de code, la TPV, autrement dit « la toute petite voiture ». La genèse de cette automobile dura jusqu'en 1939, veille de la 2e guerre mondiale...

à la ferme.

A partir de là, il développe son idée. Ce véhicule doit pouvoir passer dans les plus mauvais chemins, il doit être léger pour qu'une conductrice débutante puisse le conduire.

Sa suspension et son confort seront irréprochables, car les paniers d'œufs transportés à l'arrière doivent arriver intacts malgré les ornières des chemins de campagne. Son prix devra se situer au tiers de celui d'une traction avant. On confia le projet à deux ingénieurs, André Lefèvre et Flaminio Bertoni concepteurs de talent chez Citroën. Mais la guerre mit un point d'arrêt à l'élaboration des

différents prototypes.

Ceux ci furent détruits pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi (1). En 1944, après la libération, le patron et les ingénieurs sont impatients de reprendre les études de la TPV. Après des jours et des nuits d'efforts, enfin elle est au point et peut être présentée au public.

...À suivre >>

Guy CARPENTIER

(1) Dans les années 1970 et 1993 ont retrouvés des prototypes de 2CV enfouis au fond d'une grange au centre d'essais de chez Citroën.



L'arrivée de la canonnière allemande SMS Panther à Agadir en juillet 1911 défait les ambitions impériales françaises au Maroc et mit l'Europe au bord de la guerre. Désormais, un conflit armé entre la France et l'Allemagne semblait de plus en plus probable.



▲ Le Général Joffre

Le général Joffre devint membre du Conseil Supérieur de Guerre en 1910. Y siègent les principaux généraux de l'armée française, qui, en cas de conflit doivent prendre le commandement de chacune des armées formées pour l'occasion.

Le 28 juillet 1911, le gouvernement choisit Joseph Joffre comme Chef d'Etat Major de l'armée française. Le Haut Commandement élaborait divers plans d'offensive dont le fameux plan XVII qui était l'œuvre de Louis de Grandmaison pour qui l'objectif principal était la récupération de l'Alsace-Lorraine, provinces cédées à l'Allemagne en 1871

par le traité de Francfort. Le plan était une mise à jour, une évolution nécessaire du processus de mobilisation et d'engagement face à l'Allemagne.

Le général Joffre réorganisa l'armée. A partir de 1913, le service militaire actif dure trois ans afin d'accroître le nombre d'hommes formés et disponibles en cas de guerre.

Si le général Joffre mit en place les aspects logistiques et les infrastructures indispensables, les places fortes du nord furent laissées à l'abandon. L'évolution rapide des techniques n'a pas été appréciée à sa juste valeur.

L'aviation vient de faire son apparition comme outil de renseignement et de réglage de tir pour l'artillerie. Les généraux ignorent le rôle capital des mitrailleuses et des canons à tir rapide contrairement à ce que l'on observe en Allemagne. L'artillerie lourde de campagne, considérée comme trop encombrante dans l'attaque a été sacrifiée. Le règlement d'infanterie française d'avril 1914 continue à faire de l'ordre serré la principale disposition des troupes qui partent au combat. La « guerre à outrance », l'exaltation du combat et du sacrifice fait peu de cas des pertes humaines. L'Etat Major garde à l'esprit les enseignements de la guerre franco-prussienne de 1870 ; l'armée française restera la seule à conserver des uniformes non camouflés.

Le plan XVII préparé en 1913 fut applicable à partir du 15 avril 1914. En cas de conflit :

► **Au sud, en Alsace et en Lorraine** se trouveront les 1^{ère} et 2^{ème} armées respectivement aux ordres des généraux Augustin Dubail et Edouard de Castelnau. La 1^{ère} armée doit entrer en Alsace pour y fixer les forces allemandes. La 2^{ème} armée doit défendre Nancy.

► **Au centre**, la 3^{ème} armée du général Emmanuel Ruffey évoluera entre Verdun et Metz.

► **Au nord, direction Belgique**, se trouvera la 5^{ème} armée du général Charles de Lanrezac.

► La 4^{ème} armée du général Fernand de Langle de Cary sera maintenue en réserve pour être engagée au nord de la 3^{ème}, en direction de la Belgique si nécessaire.

Le général Joffre prévoit une offensive massive à la frontière allemande. Il table sur le succès fulgurant de l'assaut en Lorraine. En cas de guerre contre l'Allemagne, Joffre a demandé aux russes d'attaquer le plus vite possible sur leur propre front.

En Allemagne, le plan militaire Schlieffen date de 1905. Il doit son nom au Comte Alfred von Schlieffen, Chef d'Etat Major de 1891 à 1905. Il prévoit une victoire rapide dans une guerre courte. La France étant alliée aux russes, l'Allemagne devra affronter la France à l'ouest

et la Russie à l'est. Il lui faut éviter de devoir mener une guerre sur les deux fronts à la fois. Par la puissance de son armée, la France sera la première à faire face. Son écrasement rapide donnera ensuite toute liberté pour ramener la totalité des forces actives allemandes vers la Russie dont la mobilisation effective ne semblait pas envisageable avant de longues semaines.

Le général Helmuth von Moltke qui succéda au général von Schlieffen le premier janvier 1906, fit adapter continuellement le plan et le fit appliquer en 1914. Il prévoyait un développement par le nord-ouest, passant par le Luxembourg et la Belgique, contourner par le nord les forces françaises massées le long de la frontière commune, puis, faire pivoter l'aile marchante allemande par le sud, prendre Paris et encercler les forces françaises. La résistance des belges n'était même pas envisagée. Depuis 1904, fourni par un officier félon, l'Etat Major français se trouvait en possession du plan Schlieffen qui prévoyait la défaite française en quarante et un jours et la prise de Paris.

La formidable armée du Kaiser, forte d'un million d'hommes composera les troupes de premier choc. Le long de la frontière commune se trouvent les fortifications des Hauts de Meuse : Verdun, Epinal et Belfort. L'armée de campagne allemande se déploiera de part et d'autre.

► **Au sud, en Alsace et en Lorraine**, il y aura deux armées chargées d'une mission défensive.

► **Au nord**, se trouveront cinq armées, l'aile de choc ou aile marchante. Elle a vocation à se projeter en avant, à envahir le territoire ennemi, à y rencontrer l'adversaire pour le repousser.

► **Tout au nord**, les troupes qui vont envahir la Belgique sont la 1^{ère} armée du général Alexander von Kluck, la 2^{ème} armée du général Karl von Bülow, la 3^{ème} armée du général Max von Hausen. La 4^{ème} armée du duc de Wurtemberg et la 5^{ème} armée du Kronprinz Guillaume (fils aîné de Guillaume II) sont au plus près de Metz. La 6^{ème} et la 7^{ème} armée du Kronprinz Rupprecht de Bavière et du général von Heering sont au sud de Metz.

En Alsace

Le 2 août 1914, les 1^{ères} troupes du duc de Wurtemberg, avant toute déclaration de guerre engagent les hostilités, pénétrant sur le territoire du Luxembourg, violant sa neutralité.

Tant en Alsace qu'en Lorraine, la frontière française est ainsi violée. C'est en France, le jour de la mobilisation générale. Chaque homme a quitté son travail, sa famille pour devenir un soldat qui devra s'adapter à une existence collective où, tous sont égaux devant le devoir comme devant le péril. Ces territoriaux défendront jusqu'à la dernière goutte de leur sang la patrie menacée.

Il apparut utile au commandement français d'accrocher sur la frontière alsacienne, dès le début des hostilités une position qui lui assurât le débouché des Vosges sur un large front. L'ordre d'offensive parvint le 6 août au général Louis Bonneau. Ce jour-là, la 14^{ème} division franchissait la frontière. Montreux Vieux fut le premier village d'Alsace libéré.

A la tombée de la nuit, une brigade française arrive devant Altkirch et donne l'assaut au fort occupé par une brigade allemande. Dans la matinée du 7 août, l'armée française pénètre dans la ville. La vieille cité alsacienne fait un accueil enthousiaste aux soldats français, les poteaux frontières ont été arrachés.

Le lendemain à l'aube, la brigade se met en marche vers Mulhouse qu'elle occupe bientôt sous les acclamations des cent mille habitants qui saluent le drapeau français. C'est une joie immense qu'ont éprouvée ceux de la terre annexée lorsqu'ils ont entendu les notes alertes du clairon de France. Le 7 août, l'armée française pénètre dans Thann. Le succès de cette offensive est largement célébré. Le 9 août les forces allemandes ayant reçu des renforts livrent une attaque contre les avant-gardes françaises de Mulhouse et Cernay. Le 10 août, afin d'échapper à l'encerclement allemand, le général Bonneau replie ses troupes sur Belfort, pour préparer une contre-offensive. Le 11 août Thann est évacué.



Général PAU

Le retrait du général Bonneau à Belfort est vu comme une humiliation par le général Joffre qui le relève de son commandement. Le 11 août, l'armée d'Alsace est constituée, quatre nouvelles divisions sont ajoutées et placées sous le commandement du général Paul Pau.

Le 14 août marque pour l'armée française le véritable début des opérations militaires. L'armée d'active se trouve désormais réunie sur une ligne de front à la frontière allemande. Ce jour-là, l'armée d'Alsace a lancé une seconde offensive. Le 14 août, les troupes se sont battues le long des crêtes des Vosges, sur le col de Saales et se sont emparées du massif du Donon. Les jours suivants les troupes du 8^{ème} corps ont enlevé Sarrebourg. La 1^{ère} armée du général Dubail s'établit dans la région des étangs et sur les premiers contreforts des Vosges. La progression est rendue difficile par la puissante artillerie de l'ennemi mais nos régiments résistent avec acharnement et déciment le 1^{er} bavarois. La 1^{ère}

armée réussit à conserver toutes ses positions dans la région montagneuse mais à gauche le 8^{ème} corps a reculé de près de quinze kilomètres pour s'établir en deça du canal de la Marne au Rhin.

Le 24 août, le général Joffre donne l'ordre d'évacuer le pays occupé outre-Vosges pour aller sur la Meuse faire face à l'ennemi qui y a réuni toutes ses forces. Mulhouse est évacué au grand dam du Général Pau pour rejoindre l'armée franco-anglaise dont le mouvement de retraite a commencé.

En Lorraine

Dès les 10 et 11 août, les troupes françaises sont presque sur tout le front en contact avec l'ennemi, au nord et à

l'est de Nancy. Le 14 août, le feu vert est donné à la manœuvre de Lorraine. Des combats se livrent à l'est de Nancy dans la région Blamont-Cirey-Arvicourt où les allemands s'en prennent aux populations civiles et commettent des atrocités. Le 16 et le 18 août, deux corps d'armées sont enlevés au général de Castelnau pour aller renforcer l'armée du général de Lanrezac qui marche sur Charleroi pour faire face à la menace allemande qui s'est largement déployée en Belgique. En raison de ces prélèvements, l'armée de Lorraine sera alors mise en difficulté.

Les 19 et 20 août, alors que les français s'approchent de Morhange, le front s'enflamme. C'est le baptême du feu pour beaucoup de soldats. Ce sont les batailles de Morhange et de Dieuze, villes séparées par les lignes fortifiées des hauteurs de la forêt de Bride, tenues par les unités bavaroises. Le Kronprinz Rupprecht, héritier de Bavière avait sous ses ordres la

La chanson d'Alsace

Quand nous franchîmes la frontière
Pour conquérir le pays
Où, depuis la guerre dernière
Tant d'exilés sont endormis,
Sur un ton nostalgique et tendre,
Dans le vent, les sapins chantaient.
Nous fûmes surpris de comprendre
Ce qu'entre eux ils se chuchotaient ...

Des Vosges fidèles,
Sombres sentinelles,
Comme aux anciens jours
Les sapins d'Alsace
Parlent à voix basse
En français, toujours,
Toujours !

Le lendemain, c'était dimanche,
D'un talon sonore et joyeux
Nous martelions la route blanche
Qui descend jusqu'à Montreux Vieux.
Les cloches de chaque village
Carillonnaient à l'unisson...
Et nous comprenions leur langage,
Et leurs prières et leurs chansons !

Des vertus chrétiennes
Ferventes gardiennes,
Comme aux anciens jours
Les cloches d'Alsace
Sonnent dans l'espace
En français, toujours,
Toujours !

Dieu fêté, la journée entière
On nous fêta dans le hameau
Et, dédaignant la lourde bière,
On nous versa du vin nouveau.
Et le vin montant à la tête
Ainsi que « l'eau du cœur » aux yeux
Chacun poussa sa chansonnette
Dans le doux parlé des aïeux...

Oui, quand il faut boire,
O France ! A ta gloire,
Comme aux anciens jours
Le vin blanc d'Alsace
Fait chanter la Race
En français, toujours,
Toujours !

En rouvrant l'école publique,
Aux petits alsaciens ravis
On leur dicta cette phrase unique :
« La douce France est mon pays »
Et tous les écoliers de dire
A leur nouvel instituteur :
« Sans faute, nous saurons l'écrire
Cette phrase : on la sait ... par cœur »
Ah ! Vive l'aurore
Qui nous rit encore
Comme aux anciens jours !
Fidèle et tenace
Le peuple d'Alsace
Est français, toujours,
Toujours !

Lucien Vandewaeter

6^{ème} armée allemande de Lorraine. Ses soldats, supérieurs en nombre infligent de lourdes pertes à l'infanterie française. Les survivants sont obligés le 20 août de se replier face à la puissante contre-offensive allemande qui, depuis les hauteurs déferle sur eux. Le général de Castelnau ordonne à ses troupes de se replier vers la frontière.

En Belgique

Dès le 8 août, les divisions de cavalerie du général Sordet, entrées les premières en Belgique franchissaient la Lesse et le soir étaient près de Liège.

Le 12 août, le général Franchet d'Esperey recevait l'ordre de se trouver le 14 à l'est de Philippeville.

Le 15 août, ordre est donné au général de Lanrezac de monter vers la Sambre afin d'assurer la liaison entre le 18^{ème} corps d'armée et l'armée anglaise, la British Expeditionary Force, dirigée par Sir John French, qui devait le 21 prendre place à gauche de la 5^{ème} armée.

La 4^{ème} armée du général de Langle de Cary est venue se disposer sur la droite, le long de la Meuse, de Charleville à Stenay puis jusque Montmédy. A sa droite, il sera épaulé par le général Ruffey dont la 3^{ème} armée se tient entre Verdun et Longwy. Au soir du 20 août, le général Joffre leur communique l'ordre d'attaque.

Le soir du 18 août, le général von Moltke avait donné le feu vert à son aile marchante. Cinq armées allemandes alignées entre Metz et Liège entament leur marche en avant.

Devant ce flot ininterrompu, l'armée belge se trouve débordée et bat en retraite vers Anvers qui dispose d'un périmètre fortifié. Le 20 août, dès l'aube l'armée allemande traverse Bruxelles. Du 22 au 24 eut lieu la bataille de la Sambre. Le 23, les forces anglaises sont attaquées entre Mons et Condé. La 1^{ère} armée du général von Kluck et la 2^{ème} armée du général von Bülow accomplissent un mouvement à travers la Belgique comme prévu dans le plan Schlieffen.

Le 24 août, sous la pression des deux armées allemandes, l'ensemble des troupes alliées se retire vers le sud. La 5^{ème} armée du général de Lanrezac se retire vers Laon, celle du corps expéditionnaire britannique se dirige vers Saint Quentin et Noyon.

La bataille des frontières

Le contact est très proche ce 21 août, la bataille menace, mais les belligérants ne se rendent pas compte de la proximité de l'adversaire. Ce jour – là a été caniculaire, l'orage a éclaté en soirée.

Il y a un gros brouillard le lendemain matin ; les reconnaissances aériennes ont donc été interrompues. Les batailles à venir seront des combats de rencontre, des affrontements non planifiés. Le commandement sera contraint d'improviser.

Quinze batailles vont se passer le 22 août, les premières à proximité sud-est du front entre les armées du général Ruffey et celles du Kronprinz Guillaume avant de remonter sur la ligne de front en direction de la Belgique, des armées du général de Langle de Cary et celle du duc de Wurtemberg. Ces régions vont être le théâtre d'un choc sanglant.

Longwy se trouve en plein milieu du front. Le bombardement de sa forteresse à l'artillerie lourde a débuté à l'aube du 21 août. Les obusiers couvrent les remparts de la ville d'un déluge de feu. La nuit, Longwy brûle comme une torche géante en éclairant la région à des kilomètres à la ronde.

Denis Lecocq, 2^{ème} canonnier servant tireur fut fait prisonnier le 22 août lors de la bataille de Longwy. Il partit en captivité au camp de Königsbruck, en Allemagne et fut rapatrié dans ses foyers le 4 janvier 1919. Il habitait avec sa famille 9 rue de la pompe au Quennaumont.



Le 22 août, le général Ruffey a tous ses corps en ligne. Il fait face au nord – est avec Longwy devant. Cinq batailles vont se dérouler sur le sol français : Mercy-le Haut, Ville-au-Montois, Doncourt, Cutry et Romain. Dix batailles dans la province de Luxembourg en Belgique : Baranzy, Ethe, Virton, Bellefontaine, Rossignol, Neufchâteau, Neuvraumont, Bertrix, Anloy et Maissin.

L'armée belge faisant face aux troupes allemandes dans la région de Charleroi, seuls les français viennent défendre la frontière et les villages avoisinants. Un accueil exceptionnel fut réservé par la population belge à ces soldats pour qui c'était le baptême du feu.

A Virton, le matin du 21, la ville a été envahie par le 123^{ème} régiment d'infanterie wurtembourgeoise. Lorsque vers dix-sept heures deux régiments d'infanterie française et

un escadron de cavalerie arrivèrent, réussissant à refouler les prussiens, ils furent reçus par les vivats d'une population en délire.

Le 4^{ème} corps de la 8^{ème} division d'infanterie du général Boëlle se trouvait dans la partie sud-est du pays gaumais. La 8^{ème} division du général de Lartigue devait défendre Virton ou il a passé la nuit. La 3^{ème} division du général Regnault quitte Montmédy pour le rejoindre. Cette division comprend la 6^{ème} brigade du général Caré et la 5^{ème} brigade du général Deffontaines.

Le matin du 22 août, à trois heures, les clairons sonnent la diane. A cinq heures, le jour se leva dans un brouillard opaque. L'avant-garde de la 8^{ème} division envoyée en avant – poste n'a pas pu se rendre compte de l'importance des forces allemandes de la 9^{ème} division d'infanterie du général Fritz von Below déjà présentes. Encouragées par la présence du Prince Oscar de Prusse, elles ont émergé de la forêt voisine. Les régiments français prenant la direction du bois sont enveloppés dans des gerbes de mitraille. Toute la journée, les forces françaises se sont battues avec fureur mais l'adversaire est dix fois supérieur. L'artillerie et les mitrailleuses allemandes inondent les champs de bataille de projectiles. Les balles viennent de partout, les compagnies sont arrosées de shrapnells, les français sont décimés.

A seize heures, un obus éclate près du général Deffontaines, mortellement blessé à la tête par une balle de shrapnell. Ce jour – là, cinq mille cent soldats et officiers français furent tués, blessés ou faits prisonniers.



Le général Achille Deffontaines est né à Bouvines le 16 février 1858, promu général en 1913, plus jeune général de France lors de la déclaration de guerre.

Blessé à la tête le 22 août 1914, ses dernières paroles ont été « tenir jusqu'à la mort ». Il décèdera le 26 août 1914 dans un hôpital de campagne à Reims, et sera le premier général mort au Champ d'Honneur.

Si ces batailles furent terriblement violentes pour les militaires, elles n'ont pas épargné les civils qui se trouvaient démunis face à l'ennemi. Croyant voir des francs-tireurs partout, les troupes allemandes passèrent de nombreux civils par les armes et parfois des soldats blessés. Les maisons prenaient feu les unes après les autres, les villages flambaient illuminant au loin les campagnes et les bois.

L'offensive française lancée le 22 août 1914 au centre du front s'est soldée par un bilan catastrophique. Ce bain de sang s'est conjugué avec un échec stratégique, échec de la tactique française.

Le lundi 24 août 1914 est marqué par la reprise des batailles sur une partie du front : Matton, Longuyon, Arrancy, Nouillonpont, Spincourt, Etain, mais les armées françaises furent repoussées au-delà de la Meuse.

Les 25 et 26 août, les derniers éléments des 3^{ème} et 4^{ème} armées évacuent les abords de Montmédy. Sa place forte contrôlait la vallée de la Chiens et l'importante voie ferrée Sedan- Longuyon. Son rôle était de servir de point d'appui aux troupes qui opéraient dans la région.

Le 27, le gouverneur, le lieutenant-colonel Faurès fait sauter le tunnel de Montmédy et les ponts de la Chiens. Rendant compte au général Joffre, celui-ci lui donna l'autorisation d'évacuer la place forte. Le soir même, les deux mille trois cents soldats se dirigeaient vers la forêt de Woëvre et le bois de Brandeville - Murvaux.

Le 28 au soir, les patrouilles signalent des troupes allemandes sur les routes avoisinantes partant en direction de Dun-sur-Meuse. Décision fut prise d'entrer en action au petit jour. A quatre heures du matin, le combat s'engagea dans la clairière. Le poste de commandement d'un régiment de cheval-légers ennemis est anéanti, le 13^{ème} bataillon de pionniers subit de grosses pertes grâce à l'effet de surprise. Mais les allemands se ressaisissent rapidement. Le général von Moser envoie deux bataillons qui firent plusieurs centaines de prisonniers français.

Le combat de Brandeville fut extrêmement sanglant. Par représailles, une troupe allemande fusilla à bout portant de nombreux prisonniers.

Le 29 août 1914, les frères Gustave et Jean Baptiste Narguet, natifs de la rue du courant au



Quennaumont, tous deux canonniers servants furent faits prisonniers au bois de Murvaux. Ils furent envoyés en captivité en Allemagne : Gustave au camp de Hensberg ; Jean Baptiste au camp de Regensburg en Bavière jusqu'au 21 janvier 1919. Sa descendance vit toujours dans nos murs.

La bataille des frontières a marqué un tournant dans l'histoire militaire. Auparavant, la bataille était conduite sur un front limité. C'est un front continu dans les combats qui a vu le jour en

1914, depuis les Vosges jusque Mons en Belgique. Des lacunes criantes sont apparues dans l'action de certains chefs d'armée ainsi que chez bon nombre de leurs subordonnés. Elles donneront lieu à une vaste campagne de limogeage et conduiront à une modification dans le commandement.

La bataille des frontières a permis à Berlin de porter définitivement la guerre en terre ennemie, protégeant son sol, évitant toute destruction sur son territoire. Elle lui offre toutes les richesses économiques de la zone occupée dont elle prive ses adversaires.

Ce que les belges et les français ont perdu, c'est le cœur industriel de leur nation : les bassins de Lorraine et du nord, le charbon, le fer, l'acier. Les allemands pourront désormais alimenter leur industrie lourde jusqu'à la fin du conflit, prolongeant ce terrible affrontement européen.

En Lorraine

Le 22 août, après avoir remporté les batailles de Sarrebourg, de Dieuze et de Morhange, les allemands passent la frontière, se précipitant sur nos armées éprouvées. L'armée du Kronprinz de Bavière a pour objectif Lunéville qu'elle occupe le soir même et le Grand Couronné de Nancy, espèce de fer à cheval de hauteurs et de plateaux escarpés entre la Moselle et la Meurthe. L'armée du général von Heeringen débouchant du Massif du Donon et des cols des Vosges a pour objectif la forêt de Charmes où elle compte prendre à revers les forces françaises qui ont pour mission de défendre la trouée de Charmes. Celle-ci est située entre deux places fortes : Toul au nord et Epinal au sud.

Le général von Moltke espère réaliser le double enveloppement des armées, s'efforçant de rompre le centre du dispositif français au point de liaison de la 1^{ère} armée du général Dubail et de la 2^{ème} armée du général de Castelnau.

Ce 22 août, l'armée allemande de Metz quitte Pont-à-Mousson pour attaquer le plateau d'Amance, se dirigeant vers le village de Sainte Geneviève. C'est sur les hauteurs de Sainte Geneviève un front de cinquante kilomètres où se dérouleront du 22 août au 12 septembre une longue suite de batailles qui ont ensanglanté toute la région. Le 24 août, de dix à quatorze heures, le général de Castelnau est attaqué sur tout son front. L'objectif des allemands est le village de Rozelieures. Ce jour-là, nos armées se sont battues toute la journée contre les troupes du Kronprinz de Bavière.

Le 25, l'armée de Rupprecht s'allonge sur une distance de vingt cinq kilomètres et aborde de front la 1^{ère} armée. C'est à l'extrême droite que le combat est le plus acharné. Le 2^{ème} bataillon de chasseurs à pieds et la 2^{ème} brigade de dragons défendent héroïquement les lisières du bois Lalau. La 12^{ème} brigade de dragons parvient à reprendre pied à Saint Boing. Sous ces coups inattendus, l'ennemi hésite. Vers quinze heures, le général de Castelnau télégraphie à tous ses corps d'armée « en avant, partout à fond ». Son armée tout entière s'ébranle, les allemands finissent par céder. Le soir, le 16^{ème} corps d'armée du général de Castelnau pénètre dans Rozelieures. Cet échec mit fin au plan de Moltke visant à encercler les armées françaises. Les pertes humaines furent terribles.

Englebert Descatoire faisait partie du 14^{ème} régiment de dragons de cavalerie. Au cours des combats, il fut blessé à la cuisse par une lance ennemie. Il décèdera le 26 août à Rozelieures, ne survivant pas à ses blessures. Englebert et sa famille habitaient rue Gambetta à Cysoing.

Le front se stabilisa à partir du 27 août. Le 30 août, les 1^{ères} et 2^{èmes} armées françaises combattent au col de la Chipotte et vers Lunéville. Le 31 août, l'armée du général de Castelnau bloque les attaques allemandes vers Nancy. Dans ces combats, le général de Castelnau a démontré sa grande souplesse d'adaptation à l'évènement qui est celle d'un grand chef.

La bataille de Guise

Le 27 août, le général de Lanrezac reçoit l'ordre écrit du général Joffre de prendre l'offensive sur Saint – Quentin. Il se voit confier la tâche de briser l'avance allemande, de les arrêter sur la ligne Amiens, Reims, Verdun. Il faut donner aux autres armées le temps de se réorganiser, de permettre à l'armée Maunoury d'entrer en ligne.

Le 28 août, à sa droite, la 4^{ème} armée du général de Langle de Cary a résisté héroïquement aux furieux assauts de l'ennemi dans la région de Signy- l'Abbaye près de Charleville – Mézières, luttant contre des forces considérables.

Dès l'aube du 29, Karl von Bulow prend une initiative vigoureuse. Deux corps d'élite abordent l'Oise entre Guise et Etrépoupt. Les corps d'armée français qui ont résisté désespérément reculent. A dix heures, l'ennemi paraît maître des ponts. L'épais brouillard s'est levé, le général

Franchet d'Esperey découvre la vallée depuis Guise jusque Romery. Le 10^{ème} régiment d'artillerie de la 20^{ème} division se retirait. Le général l'arrête lui montrant les objectifs qui souffrent à ses coups. Alors, nos canons prennent à partie à la fois les troupes d'assaut, les ponts et les renforts. L'élan du 10^{ème} corps allemand est brisé. Le général Franchet d'Esperey jette en avant ses corps d'armée, ceux des divisions Gallet, Deligny, de cavalerie Abonneau, Defforges, Bonnier, Ménissier. De nombreux villages furent repris. Les deux corps de l'armée allemande, sérieusement éprouvés battent en retraite.

L'offensive a été un succès. La 1^{ère} armée du général von Kluck a été ralentie.



◀ **Achille Delescluse**, soldat du 1^{er} régiment d'infanterie fut porté disparu le soir du 30 août 1914 à Guise. Ses parents, Achille et Césarine Thieffry demeuraient rue du bois.

Le 3 septembre suivant, le général Joffre démet de ses fonctions le général de Lanrezac. Ce limogeage est lié à ses critiques vis à vis du G.Q.G et à sa mésentente avec le maréchal French. Il sera remplacé le même jour à la tête de la 5^{ème} armée par le général Franchet d'Esperey, cette armée est en pleine retraite et menacée d'être encerclée.

La bataille de la Marne

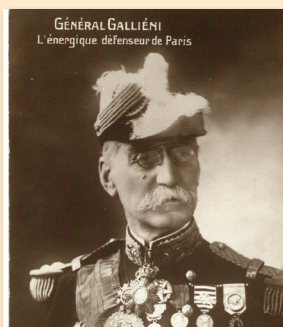
Les unités françaises et britanniques qui s'étaient avancées en Belgique ont dû battre en retraite. Il y a menace d'encerclement de l'aile gauche française par des forces considérables dont le mouvement convergent de grande envergure a surpris le Grand Etat Major. Le 25 août, le général Joffre prévoit d'arrêter la retraite derrière la Somme et l'Aisne.

Le 26 août, le général Galliéni a été nommé gouverneur de Paris ; l'armée allemande marche vers la Capitale. Le camp retranché de Paris qui s'étend sur deux cents kilomètres a été complètement négligé, les forts et les ouvrages de fortification ne sont même pas armés. Le général Galliéni prend tout en mains ; la population est elle-même réquisitionnée pour creuser des tranchées. Pour pouvoir défendre Paris, le général demande une armée d'active de campagne au premier ministre Messigny.

Dans la nuit du 26 au 27 août, un nouveau ministère des armées est constitué. Adolphe Messigny a été remplacé par Alexandre Millerand.

Le coup de butoir de Guise paraît avoir désorienté le Haut Commandement allemand. Le 31 août, cinq corps d'armée s'approchent de la Capitale, avançant à marche forcée. Le général Joffre met à la disposition du général Galliéni la 6^{ème} armée du général Maunoury qui est transportée à la hâte dans la région de Montdidier. Le 2 septembre, le gouvernement quitte Paris et laisse au général Galliéni les pleins pouvoirs civils et militaires.

Le 3 septembre à midi, les renseignements des avions et des reconnaissances de cavalerie sont formels : la 1^{ère} armée allemande s'infléchit vers le sud-est, se dirigeant entre les forces anglaises et celles du général Franchet d'Esperey, de manière à couper les deux armées l'une de l'autre.



Le général Galliéni comprend aussitôt la possibilité offerte aux français. Si l'armée allemande continue dans ce sens, elle offrira son flanc à l'attaque des armées de Paris. Il faut donc arrêter la retraite à tout prix.

Le 4 septembre, le général Galliéni donne l'ordre à la 6^{ème} armée française qui est sous ses ordres de se redéployer au nord - est de Paris et de marcher vers l'est entre l'Ourcq et la Marne. Galliéni obtient l'accord du général Joffre pour l'offensive. Une 9^{ème} armée est créée. Le général Foch la commandera et ira s'intercaler entre la 4^{ème} et la 5^{ème} armée pour fortifier le centre. Verdun reçoit une garnison qui lui permettra de soutenir un siège.

Le 7 septembre, pour permettre à la division Trentinian malgré son état d'épuisement de prendre à son tour la route vers l'est, le général Galliéni donne l'ordre de réquisitionner tous les « taxis - autos » nécessaires pour le transport de l'infanterie de la division.

L'armée anglaise n'arrivera au Grand Morin que le 9 septembre à midi, l'armée Maunoury supportera en l'attendant seule le choc de trois corps ennemis.

Le Général Maunoury ▶



Les combats se déroulèrent à travers la Brie, la Champagne et l'Argonne, entre le camp retranché de Paris à l'ouest et la place fortifiée de Verdun à l'est. Les armées des généraux Franchet d'Esperey, French, Foch, de Langle de Cary et Sarrail ont résisté partout héroïquement, se battant de jour comme de nuit, sans sommeil, sans ravitaillement.

La bataille de la Marne a été une victoire française qui a marqué l'échec du plan Schlieffen. Malade, le général von Moltke sera remplacé par le général Erich von Falkenhayn.

La bataille de l'Aisne

Après la victoire de la Marne, les armées allemandes opérèrent une retraite, puis, s'arrêtèrent sur les rives de l'Aisne. Ce furent des combats continus qui avaient lieu de jour comme de nuit. Les allemands espéraient reprendre leur marche sur Paris mais se rendaient compte que malgré les bombardements continus l'armée française offrait une trop grande résistance. Les troupes menées par des chefs intrépides résistaient héroïquement à cet ennemi supérieurement équipé et déterminé.

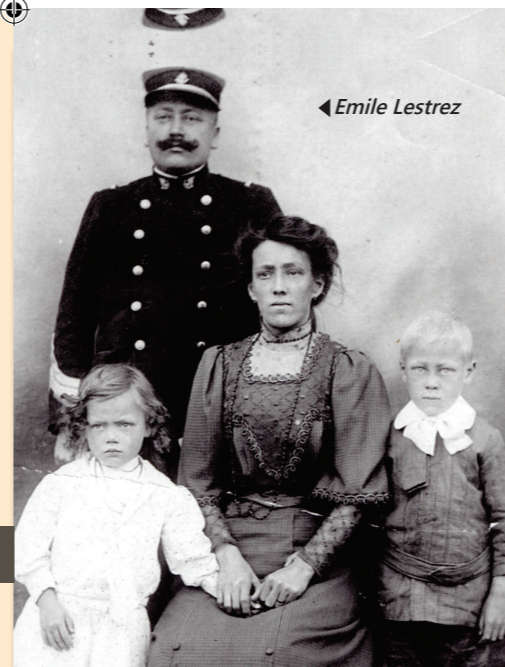
La bataille de l'Aisne a marqué un tournant en 1914 en mettant fin à la guerre de mouvement. Les allemands cessèrent leur retraite, s'accrochant à une position qui résistera longtemps à toutes les attaques : les hauteurs du chemin des dames, située entre Soissons et Craonne. Pour échapper à cette stagnation, les belligérants vont s'efforcer de se contourner par le seul secteur encore ouvert : le nord-ouest de la France. Ainsi débute la course à la mer.

L'offensive se déplaçant vers l'ouest, de nombreux combats se déroulèrent fin septembre et en octobre dans les plaines du nord de la France. Les unités françaises souvent épuisées et mal équipées, malgré les pertes considérables n'ont jamais rompu. Ces unités s'efforcèrent d'enrayer la progression allemande venant de Picardie et se dirigeant sur une ligne Bapaume - Arras.

Début octobre, des combats faisaient rage à l'ouest de Bapaume entre la garde prussienne et les unités françaises constituées de territoriaux, d'éléments de cavalerie et du 37^{ème} régiment d'infanterie.

Du 29 septembre au 4 octobre, le 21^{ème} régiment territorial d'infanterie prit part aux combats de Miraumont - Serre, Puisieux - au - Mont. Le 3 octobre il se trouva chargé de la défense de Puisieux, avec l'appui d'un simple détachement de douaniers. Attaqués par la garde prussienne, ils se défendirent pied à pied pendant deux jours.

Emile Lestrez dont la famille habitait rue Waldeck Rousseau, cour Lestrez y sera mortellement blessé le 4 octobre. Le corps du



◀ Emile Lestrez

brigadier sera retrouvé lors de fouilles en 1924, dans un trou de tirailleur « à quelques pas d'un grand obus ». Il faisait partie de la première compagnie du bataillon Ibis des douanes qui tenait ce jour - là position à droite du village de Puisieux. Un autre cysyonien faisait partie du même régiment. **Henri Deleplanque** donna sa vie pour la France le même jour à Puisieux - au - Mont.

A la mi-octobre, les allemands contrôlent solidement toutes les hauteurs de la Flandre française et de Artois. Pour les troupes, la guerre de position commence. Les combattants des deux côtés ont commencé à creuser des lignes de tranchées devant Arras, dès la première quinzaine d'octobre. Ce fut un phénomène rapide et spontané, perçu alors comme provisoire. La chute

d'Anvers le 9 octobre a provoqué la retraite de l'armée belge. Sur la côte du nord, les unités survivantes se sont retranchées sur les rives de l'Yser. Les combats devant Ypres se déroulèrent de début octobre à fin novembre. Le 27 octobre, le roi Albert donna l'ordre d'ouvrir les vannes de l'estuaire de l'Yser et de noyer toute la région. Pendant près d'un mois les forces allemandes se sont ruées à l'assaut des forces franco - britanniques qui ont tenu bon. Les combats cessèrent le 22 novembre dû à l'épuisement des armées et à l'arrivée de l'hiver. La troupe s'était adaptée sous la pression des événements. Les combattants ont fait leur apprentissage en observant la redoutable efficacité des allemands. Un redressement s'est opéré à la tête de l'armée française. Le Haut Commandement a pris conscience de la nécessité de préparer les attaques d'infanterie par des frappes d'artillerie. De nouveaux officiers supérieurs plus efficaces ont été promus à la place de nombreux hommes âgés, qui n'ont pas su apprécier l'arrivée des nouvelles techniques.

Lorsque le premier hiver de guerre débute, neuf cents mille hommes sont hors de combat dans l'armée française, trois cents mille ont été tués.

Dans les tranchées inondées par les pluies, les soldats des deux camps devaient survivre dans le froid, l'humidité, souvent auprès de camarades tués par des éclats d'obus ou de tirs de mitrailleuses.

Nous avons une pensée particulière pour d'autres soldats cysyoniens morts en 1914 :

Rémi Debruyne, né le 4 avril 1889, soldat du 5^{ème} bataillon du 1^{er} régiment de zouaves, décédé le 20 Août 1914 au combat du Châtelet, lors de la bataille de Charleroi, (Belgique).

Bonamy Heurteaux, soldat du 43^{ème} R.I, décédé le 23 août 1914 à La Fosse - St Gérard (Belgique), lors de la bataille de Charleroi, à l'âge de 25 ans.

Antoine Auguste Sainquentin, chasseur du 9^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, né le 7 août 1893, décédé le 27 août 1914 à Cesse (Meuse).

Louis Coutelier, soldat du 1^{er} R.I.T, né le 16 novembre 1879, décédé le 3 septembre 1914 à Recquignies - Clerfontaines (Nord).

Henri Dhaynaut, soldat du 73^{ème} R.I, né le 14 mai 1891, décédé le 6 septembre 1914 à Esternay, lors de la bataille de la Marne.

François Dhaynaut, soldat du 162^{ème} R.I, décédé le 6 septembre 1914 à Soizo - aux - Bois, lors de la bataille de la Marne, à l'âge de 21 ans.

Albert Ménétré, caporal du 327^{ème} R.I, né le 22 novembre 1886, décédé le 8 septembre 1914 à Corfélix, lors de la bataille de la Marne.

Henri Décatoire, né le 1^{er} février 1886, soldat du 14^{ème} régiment de zouaves, décédé le 17 septembre 1914 à Paissy lors de la bataille de l'Aisne.

Jules Joncquel, sergent du 43^{ème} R.I, porté disparu le 17 septembre 1914 à Berry - au - lac, lors de la bataille de l'Aisne, à l'âge de 27 ans.

François Longuépée, soldat du 245^{ème} R.I, décédé le 26 septembre 1914 à Neuville, lors de la bataille de la Marne, à l'âge de 26 ans.

La trêve de Noël

Une série de cessez-le-feu se sont déroulés sur le front ouest à l'approche de Noël, une sorte d'accord tacite entre les deux partis. En cette veille de Noël 1914, des chants se sont élevés de parts et d'autres des tranchées.

Sur une grande partie du no man's land, le jour de Noël, les soldats ennemis ont déposé leurs armes et sont sortis de leurs tranchées. Ils se sont rencontrés, échangeant les cadeaux qu'ils avaient reçu dans leurs colis envoyés par leurs familles ou les associations de soutien. Ils purent profiter de ce moment pour récupérer les corps de leurs camarades tombés au combat et leur donner une sépulture.

Au milieu de cet enfer, des hommes avaient désiré recréer pendant quelques heures un monde d'amour et de paix.

Alain Rouillard

Après l'église Saint Calixte, c'est le clocher du Sacré Cœur du Quennaumont qui a reçu l'installation d'un nichoir à Chouette Effraie.

Ce rapace nocturne, très utile à l'homme car il peut consommer jusqu'à 60 000 rongeurs au cours de sa vie, est en effet en voie de disparition à cause de la raréfaction de ses lieux de nidification, de l'empoisonnement de ses proies par les pesticides et des collisions avec les véhicules.

Les clochers de notre région ont été grillagés afin d'éviter les gros dégâts provoqués par les pigeons.



Grégory Smellinck, de la LPO, avec l'aide d'élus et de riverains, est venu installer un nichoir fabriqué spécialement pour la taille et le mode de vie de l'Effraie des Clochers appelée également « Dame Blanche ».

C'est le 25^{ième} nichoir installé dans le département, cela fait partie d'une politique de protection et de réintroduction des rapaces qui se nourrissent essentiellement d'insectes et de rongeurs permettant de limiter leur expansion sans avoir à utiliser des produits chimiques dangereux.



MONSIEUR LE MAIRE, **BENJAMIN DUMORTIER**, VOUS PRÉSENTERA SES VŒUX POUR

LE VENDREDI **8 JANVIER 2016** À **19H00** À LA SALLE DES FÊTES

2016